

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°43 - DÉCEMBRE 2020 / JANVIER 2021



ÉDITO

2021, agir et rebâtir

2021 ! Une année tant attendue pour enfin conjurer la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois. Nous devons rester prudents, la Covid est toujours présente, mais regardons aussi l'avenir avec davantage de sérénité. Nous retrouverons ces moments de convivialité qui nous manquent tant. La recherche médicale progresse et les mesures sanitaires prises permettent de limiter au mieux l'épidémie. Quotidiennement, nous restons aussi mobilisés pour venir en aide à celles et ceux dans le besoin.

Ce volontarisme nous servira à porter d'autres projets pour faire d'Aubervilliers une ville propre, sûre et agréable où nous pourrions profiter, toutes et tous, de jour comme de nuit de son dynamisme. Une ville où il fait bon vivre ensemble. Nous nous engageons pleinement à créer tout un écosystème qui permettra bientôt d'attirer de nouveau les commerçants, de rénover l'espace urbain, de développer les activités en famille, la convivialité entre amis. Nous voulons faire d'Aubervilliers une ville ouverte et dynamique. Une ville en mouvement mais aussi une ville apaisée. Pour 2021, ayons l'ambition d'agir pour notre ville. À tous, je vous souhaite le meilleur à vous, à vos proches, pour cette nouvelle année qui arrive, et avec elle, nos espoirs.

Karine Franclet
Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine commune
Conseillère régionale



» La grande majorité des Aubervilliersiens souhaitent un espace public sûr, apaisé et accueillant pour tous, à l'instar de ces photos (certaines datant d'avant la crise sanitaire), lors de moments partagés au bord du canal ou à la fête de la ville et des associations.



Prévention, cadre de vie, sécurité, les exigences des habitants



» Pour garantir la sécurité des Albertivillariens, de jour comme de nuit, la Mairie s'appuie, entre autres, sur la police municipale et les équipes de médiateurs.

Ces dernières années, la sécurité s'est imposée comme l'une des **préoccupations majeures** des Albertivillariens. Durant la campagne électorale, **Karine Franclet** a promis d'apporter des **réponses** à ces inquiétudes légitimes. Elle les a détaillées lors du dernier conseil municipal.

Conformément aux engagements pris devant ses administrés, la nouvelle majorité entend se saisir ouvertement de la question de la sécurité et briser le déterminisme dans lequel sont enfermés une partie des habitants; c'est-à-dire qu'elle se refuse au fatalisme face à la délinquance, aux violences et aux incivilités. Pour autant, il ne s'agit pas de tomber dans une dérive sécuritaire. Ce plan global de lutte contre l'insécurité doit permettre de répondre à une demande émanant de la grande majorité des Albertivillariens : retrouver un espace public sûr, apaisé et accueillant pour tous. Il s'articule autour de trois axes majeurs complémentaires : la réorganisation de la police municipale; la mise en œuvre de nouveaux outils d'évaluation et de prévention de la délinquance; l'accès aux droits et l'aide aux victimes.

RÉORGANISER LA POLICE MUNICIPALE

Pour garantir la sécurité des habitants, de jour comme de nuit, sur l'ensemble du territoire communal, la Mairie souhaite s'attaquer avec fermeté à tous les types de délinquance en s'appuyant sur la police municipale. Les effectifs et les moyens de cette dernière n'ayant pas été revalorisés depuis des années, alors même que le périmètre de ses missions a été élargi et ses horaires de présence, étendus lors du premier confinement. Ainsi, le nombre de policiers municipaux sera donc augmenté afin d'atteindre les objectifs. Les agents qui seront habilités pourront également être armés pour protéger la population et assurer leur propre protection dans les situations les

plus dangereuses. « *Le Maire a signé l'arrêté municipal en faveur de l'armement au mois d'octobre. Les dossiers de nos agents ont été transmis à la préfecture le mois dernier. Nous n'attendons plus que l'autorisation du préfet* », se satisfait Ling Lenzi, déléguée à la Sécurité et à la Prévention. Enfin, des arrêtés municipaux sur la mécanique sauvage [réparations importantes de véhicules sur la voie publique ou dans des espaces partagés, nldr], la vente et la consommation nocturnes d'alcool sur la voie publique ou la vente de brochettes à la sauvette seront complétés, afin de donner à la police municipale les moyens de sanctionner plus sévèrement ces nuisances.

Dans le but de faciliter le travail des agents sur le terrain, d'identifier les auteurs de troubles ou de surveiller les points sensibles, le maillage des caméras de surveillance sera densifié pour passer de 33 à 40 caméras opérationnelles sur la ville. Le Centre de supervision urbain (CSU), qui réceptionne les images, sera modernisé et agrandi, permettant la vidéoverbalisation des infractions routières et du stationnement gênant.

METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION CIBLÉS

L'échange d'informations entre les différents acteurs de la société (État, institutions locales ou départementales, organismes publics et privés, associations, citoyens) constitue un rouage essentiel pour prévenir la délinquance et préserver la sécurité. Le Maire d'Aubervilliers préside, deux à trois fois par an, un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Ce dernier permet de faire le bilan des actions menées et d'affiner la stratégie de lutte contre l'insécurité. Des groupes de travail thématiques mettent ensuite en œuvre des dispositifs ciblés. Par exemple, l'un d'entre eux, en cours d'élaboration, visera à éviter à un jeune primodélinquant ou à un mineur qui a commis une première infraction de basculer dans un parcours délinquant. Un autre est consacré aux femmes victimes de violences, etc. « *La prévention est au cœur de notre démarche. Si tout le monde trouve sa place dans la société, la délinquance recule* », assure, confiante, Ling Lenzi.

L'éducation aux droits et à la citoyenneté est aussi un engagement fort de la majorité. Elle vise, au travers d'ateliers en milieu scolaire, à sensibiliser les mineurs sur les droits et responsabilités de chacun. Coordonnées par le service Prévention aide aux victimes et interventions publiques (PAVIP), ces actions sont le plus

souvent animées par des associations ayant signé un partenariat avec la Ville. Les thématiques des ateliers sont définies en fonction de la nature des phénomènes de délinquance rencontrés sur le territoire. « *L'année dernière, nous avons assisté à la résurgence de bagarres entre des bandes de jeunes. Il n'y avait plus eu de rixes de cette ampleur depuis des années. On s'est rendu compte qu'elles résultaient souvent d'appels à se battre diffusés sur les réseaux sociaux*, explique Marie Perrot, responsable du PAVIP. *C'est à partir de ce constat que nous avons souhaité proposer un atelier d'éducation aux médias pour développer l'esprit critique et le libre arbitre des jeunes. Nous voulons leur apprendre à résister aux pressions, à l'effet de groupe. Il nous reste à monter les partenariats adéquats* », ajoute-t-elle.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET L'AIDE AUX VICTIMES

La Maison de justice et du droit (MJD) d'Aubervilliers, créée en 2000, reçoit chaque année plus de 5 000 usagers. Ces derniers peuvent bénéficier gratuitement de conseils juridiques délivrés par des professionnels du droit (avocats, défenseurs des droits, écrivains publics, médiateurs familiaux...). Les permanences, cofinancées par la Mairie, constituent un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information très prisé des habitants. Or, elles sont aujourd'hui saturées. La Municipalité a donc décidé d'octroyer des subventions supplémentaires à la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et au Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF93), pour augmenter respectivement d'un tiers le nombre de permanences dédiées aux étrangers et aux femmes victimes de violences.

INSTAURER DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Enfin, dernier point de cette politique globale : la Municipalité expérimentera le dispositif dit de « mécanisme transactionnel » pour réprimer les infractions commises au détriment de la Ville. Introduit dans la loi depuis 2006, il permet au maire de proposer au contrevenant une transaction homologuée par le procureur de la République. L'auteur des faits a le choix d'indemniser la commune pour le préjudice subi ou de réaliser des travaux d'intérêt général (TIG) pédagogiques non rémunérés dans le but de prévenir la récidive.

Sensibilisation, accès aux droits, police municipale, tels sont les axes de la Municipalité.

» C'est au contact des habitants que Karine Franclet (ici, lors de sa campagne électorale, en février 2020), Maire d'Aubervilliers, a défini les nouvelles orientations de la politique de la Ville en faveur de la sécurité et de la prévention.

© Jean Sebastian



« La sécurité est un droit fondamental »

Le 16 décembre dernier, **Karine Franclet**, Maire d'Aubervilliers, présentait au conseil municipal les **orientations** de la nouvelle politique de la Ville en faveur de la **sécurité** et de la **prévention**.

Entretien sans langue de bois ni peur d'aborder les sujets qui fâchent.

Karine Franclet, pourquoi de nouvelles orientations de la politique municipale en faveur de la sécurité et de la prévention ?

Ma volonté de définir une nouvelle politique municipale en faveur de la sécurité et de la prévention résulte non seulement d'un état des lieux, mais aussi et surtout des doléances des Albertivillariens, recueillies lors des rencontres citoyennes que nous avons organisées pour élaborer notre programme avec eux. Nous savions déjà qu'il fallait allouer davantage de moyens à la sécurité et que la police municipale était en effectifs insuffisants pour répondre à tous les besoins. Mais, lors de nos échanges, la demande de sécurité exprimée par les habitants a été très forte, en particulier de la part des populations les plus fragiles. J'ai été profondément marquée par le témoignage de plusieurs femmes, actives et autonomes, qui m'ont raconté que lorsqu'elles se rendaient à la station de métro Quatre-Chemins pour aller travailler, elles sollicitaient leur mari ou leur compagnon afin que ce dernier les y accompagne et les y attende aussi le soir. Les étudiants m'ont expliqué qu'ils ne sortaient pas en soirée, par peur de prendre le métro, car ils n'avaient pas les moyens de rentrer en taxi. Enfin, mes échanges avec

des Albertivillariens de longue date m'ont beaucoup éclairée. Ils m'ont décrit à quel point la situation s'était dégradée depuis leur arrivée, il y a 10, 20 ou 30 ans. Combien d'entre eux ont déjà quitté la ville ? Ne nous voilons pas la face : il existe un réel problème de sécurité à Aubervilliers, ce n'est pas un sujet tabou. Et s'il n'y a pas de sécurité, il y a entrave à la liberté des habitants.

Vous avez d'ores et déjà décidé d'armer la police municipale, ce que vous autorisent vos pouvoirs de police en tant que maire (voir encadré page 4). Il s'agit d'un sujet sensible et très clivant, souvent mal compris. Que répondez-vous à ceux qui s'y opposent ?

Il faut cesser de penser que si on arme la police, on adopte tout de suite une posture ultrasécuritaire. Évitez de polariser ce débat. On ne peut pas être « pour » ou « contre », ce n'est pas aussi binaire. Je le répète, les problématiques auxquelles sont confrontés quotidiennement les Albertivillariens les plus fragiles doivent être prises en compte. Ils aspirent vraiment à plus de tranquillité et à une amélioration de leur cadre de vie, et la sécurité joue un rôle essentiel. Tout comme la prévention. La sécurité ne se limite pas à l'armement de la police, c'est beaucoup trop réducteur, voire caricatural. Arrêtons de voir les policiers armés comme des cow-boys qu'on lâche dans la ville. Il y a un cadre légal strict ! Le vœu que j'ai formulé lors du conseil municipal du 16 décembre dernier [voir article ci-contre, *ndlr*] explique tout cela. Trois mots sont liés : sécurité, prévention et cadre de vie. Ce travail doit être mené avec tous les services de la Municipalité et tous les habitants de la commune.

Pouvez-vous nous dresser un état des lieux de la police municipale d'Aubervilliers ?

D'abord, n'oublions pas que ce sont des agents municipaux qui composent la police municipale, et qu'il est de notre devoir de les protéger. Ensuite, dès notre prise de fonctions, nous avons accru les effectifs. À l'échelle nationale, on recense 1 policier pour 2 200 habitants ; à Aubervilliers, on n'en comptait que 15 [pour plus de

90 000 habitants, *ndlr*], démunis et en grande souffrance. En fin de mandat, nous en disposerons peut-être d'une quarantaine, et ce sera déjà bien, même si nous n'atteindrons pas la moyenne nationale. Il en va de même pour l'implantation de nouvelles caméras [voir page 4, *ndlr*]. Pour cela, nous avons besoin d'un vrai centre de surveillance urbaine, ce qui implique le déménagement du poste de police municipale. Enfin, la nouvelle organisation et l'équipement de la police municipale suivent deux lignes directrices : la proximité et la disponibilité. Nous agissons en faveur de la tranquillité publique. La création, par exemple, d'une brigade de l'environnement constitue un axe fort de notre politique. Celle-ci œuvrera à rendre la ville plus propre, et luttera notamment contre les dépôts sauvages et les incivilités. Aubervilliers fera partie des trois villes de Plaine Commune qui expérimenteront la vidéoverbalisation pour les dépôts sauvages. Voilà de quelle façon il faut comprendre ces nouvelles orientations en faveur de la sécurité et de la prévention. Il s'agit d'une responsabilité partagée, du vivre ensemble et du bien-être collectif.

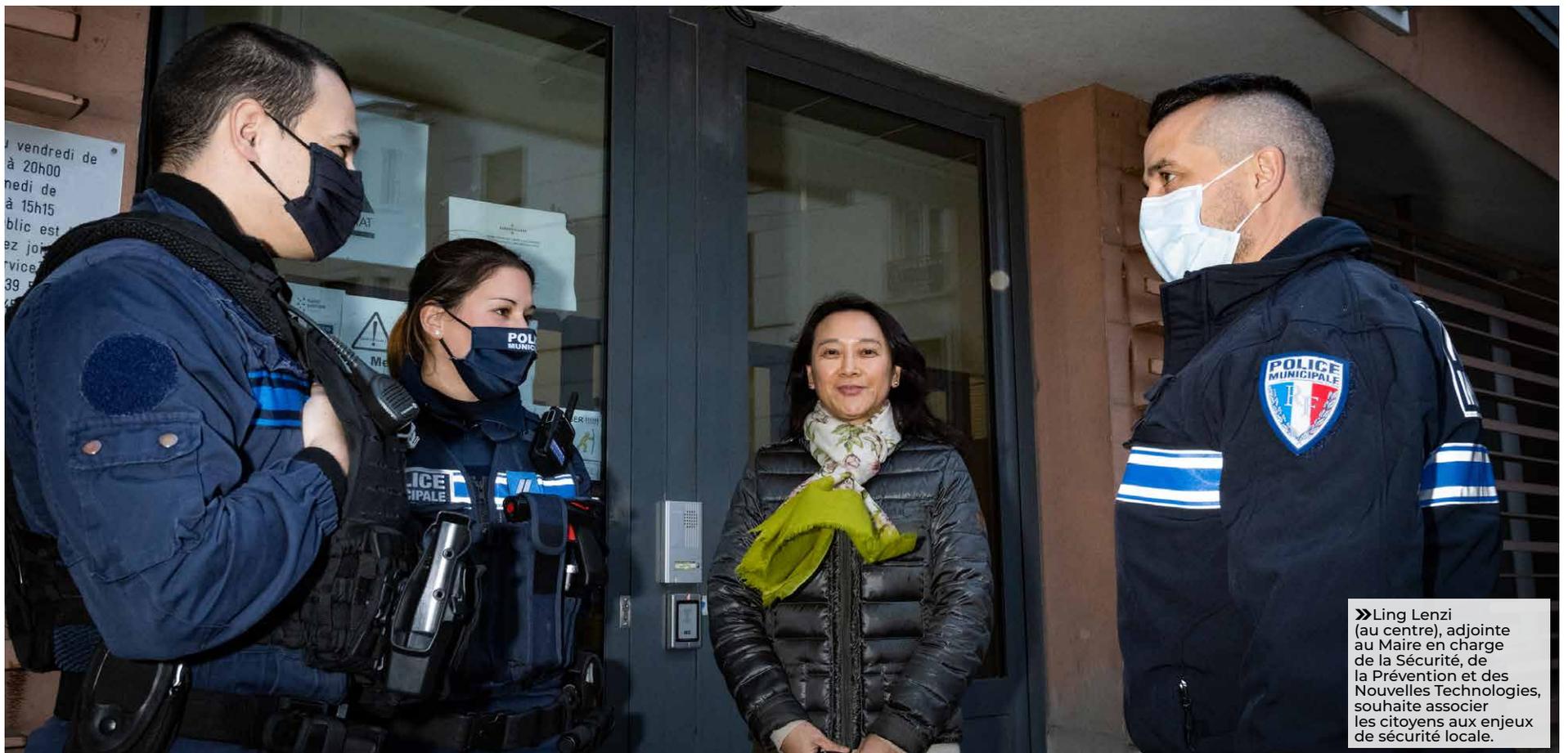
« Nous avons une réelle volonté d'engager le débat. »

Pour la question de la sécurité, vous avez émis un vœu lors du conseil municipal du 16 décembre dernier, objet d'une délibération. Rien ne vous obligeait à le faire en raison de vos pouvoirs de police en tant que maire...

Effectivement, rien ne m'obligeait à soumettre ce vœu à délibération. J'ai tout simplement agi ainsi dans un souci de transparence, mais aussi de clarté sur un sujet qui est souvent, à tort, idéologique. Quand on aborde le thème de la sécurité, on parle de cadre de vie, de prévention, d'accès aux droits, de tranquillité, de reconquête de l'espace public, d'éducation et de sensibilisation. J'invite d'ailleurs les Albertivillariens à regarder régulièrement les délibérations du conseil municipal sur le site Internet de la Ville. Une centaine d'internautes nous suivent déjà, ce qui suscite parfois plus de 500 commentaires ! Nous avons une réelle volonté d'engager le débat.

Propos recueillis par **Céline Raux-Samaan**

« La Municipalité n'oppose pas la prévention à la répression »



» Ling Lenzi (au centre), adjointe au Maire en charge de la Sécurité, de la Prévention et des Nouvelles Technologies, souhaite associer les citoyens aux enjeux de sécurité locale.

Trois questions à **Ling Lenzi**, adjointe au Maire en charge de la **Sécurité**, de la **Prévention** et des **Nouvelles Technologies**.

Ling Lenzi, les nouvelles orientations concernant la police municipale traduisent-elles un durcissement de la politique en matière de sécurité ?

Nous n'avons pas une stratégie du tout-répressif ou du tout-sécuritaire. Néanmoins, nous voulons faire passer le message à l'ensemble de la population qu'Aubervilliers n'est pas une zone de non-droit. La politique de la nouvelle majorité sur les questions de sécurité se veut équilibrée, réaliste et efficace. C'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens. D'ailleurs, la prévention de la délinquance constitue un volet primordial du plan que nous souhaitons mettre en place, avec de nouvelles actions sociales et éducatives. Par exemple, nous renforcerons les ateliers en milieu scolaire de sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux, et nouerons des partenariats pour prévenir et détecter les risques de prostitution des mineurs. De plus, nous allons intensifier le travail du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et, notamment, créer un Groupe de prévention et de suivi individualisé (GPSI) pour les mineurs. Nous souhaitons également lutter plus efficacement contre les violences faites aux femmes en complétant les dispositifs existants par une formation des élus et des responsables administratifs. Ils doivent être capables de repérer les victimes « invisibles » qui n'osent pas parler, afin de pouvoir les orienter vers une

prise en charge adéquate. C'est une démarche d'exemplarité et un symbole fort de l'engagement de la Municipalité pour l'aide aux victimes.

Quelles autres nouvelles mesures en matière de prévention envisagez-vous ?

L'une des grandes ambitions de ce plan est d'associer les citoyens aux enjeux de sécurité locale. La sécurité est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous allons proposer la création d'un réseau de vigilance citoyen. Les modalités de sa mise en œuvre ne sont pas encore définies. Cependant, l'objectif de ce dispositif innovant sera de constituer une communauté de citoyens sensibilisés à la protection de leur environnement. Des habitants référents sur chaque quartier seront formés pour être attentifs aux « faits inhabituels » et adopter les bons réflexes. Ils seront, en quelque sorte, des lanceurs d'alertes pour faciliter la médiation. Nous désirons développer une culture de la prévention de la délinquance en nous appuyant sur un devoir de solidarité et d'entraide pour empêcher les passages à l'acte. Enfin, nous avons accru notre soutien au dispositif d'Aubermédiation (voir encadré page 5) qui a pu recruter deux nouveaux agents. Les médiateurs contribuent beaucoup à la tranquillité nocturne des Albertivillariens. Des médiateurs scolaires vont aussi être déployés dans certains établissements

Le vœu adopté en conseil municipal prévoit aussi le recours au mécanisme transactionnel pour certaines infractions. De quoi s'agit-il ?

Ce nouveau mécanisme de sanction immédiate s'applique aux personnes majeures qui commettent une infraction constatée par la police municipale. La pénalité prend la forme soit d'une indemnisation financière du préjudice subi

par la commune, soit de travaux d'intérêt général (TIG), avec un caractère pédagogique pour prévenir la récidive et la dérive vers une délinquance aggravée. Ce modèle de dispositif montre que la Municipalité n'oppose pas la prévention à la répression. Le contrevenant devra librement accepter la transaction, qui sera homologuée par le procureur de la République. Un TIG peut d'ailleurs être valorisant et susciter de la considération.

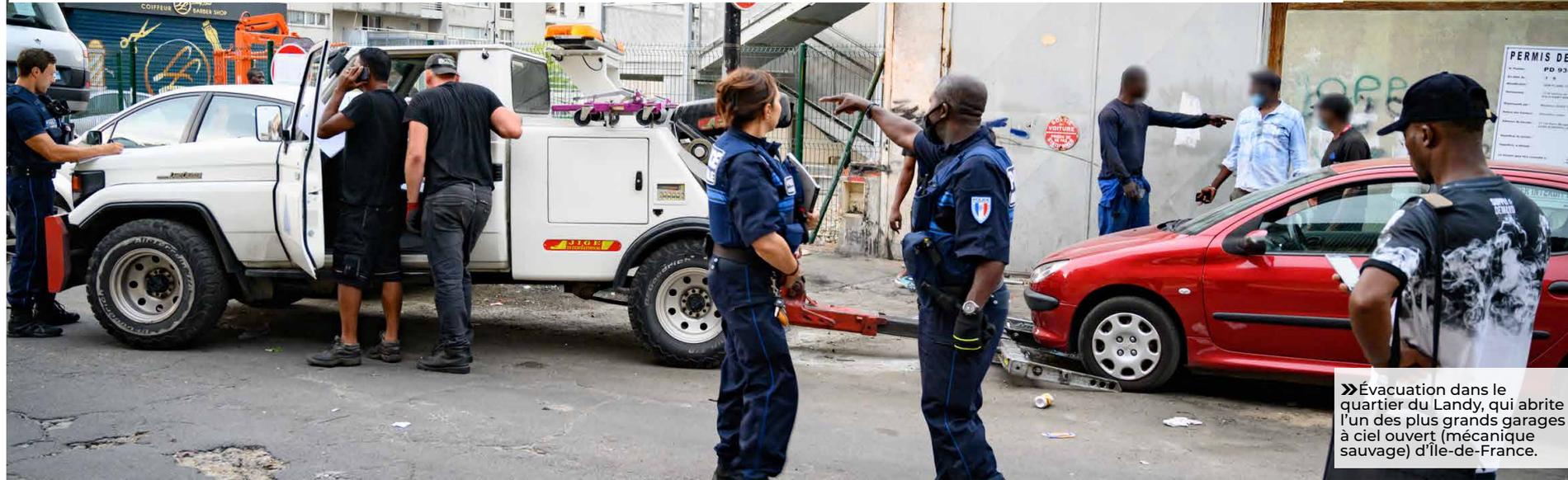
Propos recueillis par **Michaël Sadoun** et **Céline Raux-Samaan**

LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Placé sous l'autorité du préfet, le maire possède un certain nombre de pouvoirs de police, qui ne peuvent pas être délégués au conseil municipal. Ses principales missions ? Maintenir l'ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique dans sa ville. Pour ce faire, il doit prendre les mesures nécessaires concernant le stationnement, la circulation, les rassemblements, les déjections canines, les nuisances sonores ou lumineuses, les bâtiments menaçant de s'écrouler, les déchets... Il peut aussi décider de créer une police municipale. Par ailleurs, l'élu, en tant qu'officier de police judiciaire (OPJ), a le droit de recevoir des plaintes, d'arrêter des suspects lors d'un flagrant délit, de les placer en garde à vue... Mais il est tenu de signaler au procureur de la République les crimes et les délits dont il a connaissance. En pratique, ces compétences sont surtout confiées aux maires de communes où il n'existe pas d'autres OPJ. Toutes ces prérogatives sont fixées par le Code général des collectivités territoriales et d'autres textes de loi.

V.B.

Une politique municipale à la hauteur de la volonté des Albertivillariens



La police municipale est l'un des points de la stratégie de la Municipalité **pour faire reculer la délinquance** et garantir le respect de l'espace public, ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Le renforcement de ses effectifs, **son redéploiement** sur le territoire et **sa réorganisation** sont des attentes fortes des Albertivillariens.

Autrefois assignés aux seules missions de sécurité, de salubrité et de maintien du bon ordre dans l'espace public, les agents de police municipale ont vu leurs missions évoluer et s'élargir après les attentats de 2015. Avec le confinement du printemps dernier, leurs horaires de travail ont été étendus au week-end. Pour renforcer les effectifs, cinq personnes supplémentaires ont déjà été recrutées au mois de novembre. Mais, aujourd'hui, le constat est sans appel : les 24 agents de la police municipale ne suffisent plus pour apporter une présence rassurante aux Albertivillariens, complémentaire de celle des agents de la police nationale, notamment en soirée.

EFFECTIFS RENFORCÉS ET ARMEMENT

La police municipale d'Aubervilliers compte désormais 24 agents, dont 20 policiers municipaux, 3 agents d'accueil et 1 opératrice de vidéoprotection. Ce chiffre s'avère très en dessous de la moyenne nationale, qui s'élève à 1 policier pour 2 200 habitants. La Municipalité espère doubler leur nombre d'ici à la fin de la mandature. En outre, pour accomplir plus efficacement leurs missions et assurer leur

propre sécurité ainsi que celle des habitants, les policiers municipaux seront équipés d'armes à feu, de pistolets à impulsion électrique, communément appelés « Taser », et de lanceurs de balles de défense (LBD). « La formation préalable à l'armement dure deux semaines. Elle comprend un module juridique de deux jours, avec un examen éliminatoire indispensable, détaille Didier Delamade, chef de service de la police municipale d'Aubervilliers. Ceux qui l'ont réussi peuvent poursuivre et bénéficier d'un apprentissage au maniement des armes dispensé dans une école de police, par des moniteurs spécialisés issus du Centre national de tir de la police nationale. Chaque agent fait l'objet d'une enquête et d'une évaluation psychologique. Le cadre est plus strict que celui de la police nationale », explique-t-il.

NOUVELLE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Ces nouveaux effectifs permettront de créer une seconde brigade de jour pour assurer une plus grande tranche horaire, deux brigades de soirée, une brigade motorisée et une brigade cynophile. « En raison du départ de plusieurs agents et de la difficulté de recrutement, nous avons dû passer de deux brigades de jour à une seule en 2017, car nous n'avions plus assez de personnel. Nous espérons pouvoir engager rapidement de nouveaux policiers », précise Lucie Chevalley, la directrice Prévention-Sécurité. Grâce aux brigades de soirée, la plage d'ouverture de la police municipale s'étendra de 7 h à minuit (2 h du matin à l'été), contre une fin de service à 18 h actuellement. La patrouille motorisée, composée de quatre agents en binôme, sera en charge de la verbalisation des infractions au Code de la route et au stationnement, quelque peu délaissées par manque d'effectifs. L'équipe cynophile, elle, viendra en appui des autres brigades. En effet, les chiens se montrent très dissuasifs dans certaines situations difficiles.

Ce sont de chiens personnels formés et agréés. Le soir après son service, le policier rentre chez lui avec son animal. Ces nouvelles brigades seront mises en place après le déménagement de la police municipale dans de nouveaux locaux à la fin de l'année prochaine.

UNE BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

La propreté de la ville est l'une des priorités de la majorité municipale. Une brigade de l'environnement aura pour mission de faire cesser les incivilités qui dégradent les voies et les espaces publics (dépôts sauvages de déchets et d'encombrants, déversement de liquides insalubres, déjections animales, mégots et papiers jetés par terre, etc.) et de verbaliser les auteurs de ces infractions. Cette patrouille, à pied ou à VTT, travaillera en permanence sur le terrain, au plus proche de la population.

LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS ROUTIÈRES

Enfin, la vidéoprotection sera étendue avec plus de caméras de surveillance. Les anciennes caméras, en service depuis 2014, seront remplacées afin d'être utilisables pour la vidéoverbalisation. Un agent de police municipale du Centre de supervision urbain (CSU) pourra constater les infractions au Code de la route sur son écran et générer automatiquement un procès-verbal à partir de la plaque d'immatriculation, sans interception du véhicule concerné. « La police municipale pourra verbaliser 12 infractions. Cela concerne le stationnement gênant sur les trottoirs, sur les passages piétons ou en double file, les excès de vitesse, les feux rouges non respectés, le téléphone au volant, etc. Il ne s'agira pas de sanctionner à outrance, mais de cibler les zones accidentogènes », conclut Didier Delamade.

Michaël Sadoun

DES MÉDIATEURS DE NUIT POUR ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS

Aubermédiation est un dispositif de médiation sociale et urbaine organisé autour d'un groupement d'intérêt public (GIP), cofinancé par la Mairie. De 17 h à minuit, 16 médiateurs interviennent dans des secteurs sensibles d'Aubervilliers, afin de régler les conflits de voisinage par le dialogue. Les médiateurs tentent de renouer le lien rompu entre les citoyens, d'apaiser les tensions,

d'instaurer à nouveau un cadre propice à la discussion entre les individus ou entre les locataires et les bailleurs sociaux. Leur objectif ? Garantir la tranquillité des habitants. Ils jouent également un rôle de veille sociale vis-à-vis des populations fragiles. La Municipalité a décidé de renforcer ce dispositif créé en 2013 avec le recrutement de deux médiateurs supplémentaires. **M.S.**

« Nous voulons tous redorer l'image des banlieues »



» Hamza Chennaf met tout son talent pour délivrer une information sur les quartiers loin des clichés.

Titulaire d'une licence en information-communication, **Hamza Chennaf**, Albertivillarien d'origine grenobloise, apprend le **métier de journaliste** sur le terrain, au sein d'un média implanté en Seine-Saint-Denis. Il nous raconte son parcours.

Hamza Chennaf, après avoir grandi à Grenoble, vous vous êtes installé à Aubervilliers il y a quelques années.

Comment vous y sentez-vous ?

Aubervilliers est une ville très animée et vivante. C'est chaleureux. Certes, ce n'est pas serein partout, mais il y a une ambiance, une couleur qu'on ne retrouve absolument pas ailleurs.

Vous êtes journaliste. Est-ce une vocation ?

Mon bac littéraire en poche, je savais déjà que je voulais exercer le métier de journaliste. En France, seules 14 écoles dispensent des formations reconnues par la profession, mais elles sont toutes sur concours. Avant de les passer, je souhaitais intégrer une filière qui me permettrait d'obtenir un bon bagage culturel. La meilleure façon de se préparer, c'est d'emprunter le cursus information-communication. Malheureusement, à Grenoble, où j'ai grandi et suivi mes études avant de m'installer à Aubervilliers, l'université ne le proposait qu'à partir de la troisième année. Donc, en attendant, je me suis inscrit en licence de sociologie, parce qu'elle réunissait le plus de matières différentes en accord avec ce que je désirais faire. En troisième année, je me suis spécialisé en information-communication, option journalisme, et j'ai décroché la mention.

Ensuite, comment vous êtes-vous forgé une expérience ?

Parallèlement à mes études, je me suis inscrit à des concours : la première année, à Grenoble, Strasbourg, Lille et au CFJ [Centre de formation des journalistes, ndlr], à Paris. Rien n'a fonctionné. Au bout de trois ans, j'ai obtenu ma licence, mais aucun concours. Deux options se présentaient à moi : soit poursuivre avec un master dans un domaine qui risquait de ne pas me plaire, soit tout arrêter. Comme un de mes oncles habite près de Paris, j'y suis allé pour intégrer une classe préparatoire et repasser des concours. J'ai déposé un dossier au CFJ, qui a été retenu. J'ai continué à passer des concours partout en France. Il faut savoir que beaucoup de candidats se présentent pour un nombre de places limité. Une fois de plus, je n'ai pas été sélectionné. Je me suis trouvé à nouveau face à un dilemme. J'ai décidé de me lancer en envoyant des CV et des lettres de motivation et ai décroché un stage de deux mois dans une radio locale en tant que reporter. Cela m'a permis d'apprendre plein de choses. Cette expérience a été enrichissante, néanmoins pas suffisante. Et puis, un jour, une amie m'a présenté Rachid Santaki, un journaliste et auteur. Il m'a proposé de collaborer avec lui sur un projet de publication, commandé par la Ville de Rosny-sous-Bois, qui devait retracer l'histoire d'un de ses quartiers, le Pré-Gentil. J'ai accepté parce qu'il s'agissait d'un travail journalistique. Après avoir rencontré les habitants, les commerçants et les associations, puis réuni tous les témoignages et archives nécessaires, nous avons réussi à coécrire un livre intitulé *Mémoire du Pré-Gentil de 1960 à 2020*.

C'est un beau succès pour un début. Cette expérience vous a-t-elle permis d'avancer dans vos projets ?

Oui, j'ai travaillé sur le livre pendant six mois. J'avais besoin d'avoir cette routine, de pratiquer le journalisme. J'étais déterminé et cela a payé. Puis Rachid m'a parlé de l'Agence des quartiers, un nouveau média accueillant des journalistes en alternance.

Il s'agit de l'agence d'information dans laquelle vous travaillez actuellement. Pourquoi l'avez-vous intégrée ?

« À Aubervilliers, il y a une ambiance, une couleur qu'on ne retrouve absolument pas ailleurs. »

Après m'être renseigné, j'ai tout de suite accroché. J'avais enfin la chance de pratiquer le journalisme en étant rémunéré, de traiter l'actualité des quartiers avec déontologie et d'être formé en alternance à l'ESJ, l'une des meilleures écoles.

Quelle est exactement la mission de cette agence ?

Il s'agit d'un média implanté sur tout le territoire français, à Villiers-le-Bel où je travaille, mais aussi à Grigny, Évreux, Reims, Nantes, etc., via des antennes qui fonctionnent toutes de la même façon. Aujourd'hui, il en existe 15. L'objectif est de traiter l'actualité des quartiers sans faire du sensationnel, en délivrant une information objective et factuelle. Nous travaillons comme n'importe quelle rédaction.

Dans ce cadre, l'Agence des quartiers fournit-elle des sujets à d'autres médias ?

Oui, cela fait partie de sa stratégie. Nous avons déjà vendu certains projets et avons des commandes dans la presse. Notre objectif est aussi de traiter de sujets qui ne peuvent pas être directement exploités par d'autres médias.

Qu'y faites-vous concrètement en tant que jeune journaliste ?

J'essaie de toucher à tout. J'avais pour ambition d'améliorer mes compétences de vidéaste (tournage et montage). J'ai pu prendre des cours à l'agence, ai déjà réalisé plusieurs podcasts et des vidéos, et écrit des articles. Au départ, je ne souhaitais pas traiter de politique, mais aujourd'hui, c'est dans ce domaine que je travaille le mieux.

Quels sont vos futurs projets ?

Je voudrais contribuer à donner une dimension encore plus grande à l'Agence des quartiers et participer à son développement. J'ai envie de grandir avec ce média. Nous faisons du bon travail. Il y a plein de profils différents, mais nous venons tous des quartiers et avons cette même passion pour le journalisme. Nous voulons tous redorer l'image des banlieues.

« Mon secret de longévité ?

La gentillesse et le bonheur »



» Irène Espinouse, surnommée « Mamie Irène », vit à la résidence Salvador-Allende depuis cinq ans.

Irène Espinouse a fêté ses **100 ans** le 2 octobre dernier.

Si elle n'est pas la doyenne de la ville d'Aubervilliers, elle y habite malgré tout depuis 71 ans ! « Mamie Irène », comme on l'appelle dans le quartier, nous a raconté **ses souvenirs** d'une vie bien remplie.

Irène Espinouse, vous semblez en très bonne forme et ne faites pas du tout votre âge. Quel est votre secret de longévité ?

Je n'en ai pas vraiment. L'hérédité a sans doute joué. J'ai eu en effet la chance d'avoir des parents bien portants. Je dirais aussi la gentillesse et le bonheur. Ma vie familiale, avec mon mari et mes trois enfants, m'a toujours comblée. Je n'ai aucun regret. J'ai mené une existence normale, agréable et tranquille, où tout était réglé comme un métronome. Aujourd'hui, pour garder la santé, je bois un petit verre de bordeaux au déjeuner et, parfois, un fond de porto le samedi. En revanche, je n'ai jamais fumé. Je suis également très croyante. Je vais à l'église tous les dimanches avec une amie et cela me fait beaucoup de bien.

Quand et pourquoi vous êtes-vous installée à Aubervilliers ?

J'allais régulièrement dans une boucherie à Montmartre. La commerçante, qui était veuve, m'a présenté son fils en 1946. Nous nous sommes mariés trois ans plus tard. Mon mari et moi voulions habiter près de la place des Abbesses, mais les loyers étaient trop élevés pour nous. Une amie de ma belle-mère nous a alors loué un petit logement à Aubervilliers, au 6 bis, rue Solférino. Quelques années

plus tard, nous l'avons acheté. Nous ne l'avons pas payé très cher. Il était situé au 5^e étage, sans ascenseur, et les toilettes se trouvaient sur le palier. Mais je garde de très bons souvenirs de cet appartement, où j'ai élevé mes jumelles et mon fils.

Quels souvenirs gardez-vous d'Aubervilliers à cette époque ?

Nos premières années à Aubervilliers ont été très belles. En dehors de mes grossesses que j'ai passées chez mes parents, à Saint-Julien-l'Ars, à 14 kilomètres de Poitiers, nous n'avons jamais quitté la ville. Nous allions nous balader le dimanche aux Quatre-Chemins ; c'était nos Champs-Élysées ! Les gens venaient du Bourget, de Drancy ou même de Paris pour s'y promener.

C'était très agréable. Depuis, le quartier a beaucoup changé. Le métro n'arrivait pas jusque-là à cette époque. La ligne 7 s'arrêtait à la porte de la Villette. Le périphérique n'existait pas non plus. En 1965, nous avons déménagé au 19, rue des Cités, dans un immeuble de 18 étages qui venait d'être construit. Nous avons occupé l'appartement pendant 50 ans. Puis, en 2015, je suis venue habiter seule ici, à la résidence Salvador-Allende.

Quels moments de votre vie vous ont le plus marquée ?

J'ai été marquée par mon enfance dans la Vienne. Je me rappelle que mon père me parlait souvent de la guerre de 1914-1918. Il n'avait pas eu de chance, car il était très jeune quand il a perdu ses parents. Il a pourtant su se débrouiller tout seul et a appris le métier de bourrellier-sellier [artisan qui fabrique des pièces en cuir pour harnacher les chevaux, ndlr]. Ensuite, avec du matériel de battage et une chaudière à grains qu'il avait pu se procurer, il se rendait de ferme en ferme pour battre le blé. À l'époque, il n'y avait pas encore de botteleuses pour récolter le foin ni de tracteurs. Ma mère, elle, a travaillé très tôt, dès l'âge de 16 ans, comme la plupart des gens des campagnes en ce temps-là. Je me souviens aussi de mon grand-père maternel, dont j'étais proche. Il me gâtait beaucoup. Sa mort, lorsque j'avais cinq ans, m'a profondément touchée.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, vous étiez une jeune fille. Comment avez-vous vécu ces années-là ?

J'avais 19 ans lorsque l'Allemagne a envahi la France. J'avais été élue « reine des sports » de mon village. J'occupais un emploi à Poitiers, grâce à un oncle qui travaillait au Crédit Lyonnais, où je m'étais formée à la comptabilité et au commercial. Comme les transports ont été interrom-

pus à cause de la guerre, j'ai donné un coup de main à une amie de ma mère. Celle-ci tenait un petit magasin de vêtements à Saint-Julien-l'Ars. Cela me faisait un petit boulot, même si je ne gagnais pas grand-chose. Nous servions parfois des Allemands qui venaient à la boutique. La ligne de démarcation, qui séparait la zone libre de la zone occupée, passait à Jardres, à 4 kilomètres

de mon village. Mon père dévissait ma selle de vélo et y glissait des lettres que je portais en zone libre. Cela lui faisait un peu peur, mais les soldats allemands me connaissaient du magasin et ne se doutaient pas que je faisais passer du courrier clandestinement.

Comment jugez-vous l'époque actuelle ?

Tout est devenu beaucoup plus difficile, surtout pour gagner sa vie. Aujourd'hui, on stigmatise les gens au lieu de les laisser vivre. Prenez le cas des homosexuels. On les empêche d'être parents, alors qu'ils sont tout à fait capables d'élever des enfants. Je trouve aussi qu'il y a moins de fermeté dans l'éducation. On n'apprend plus le respect aux jeunes. Il faut dire que les adultes ne les respectent pas non plus. À l'époque où j'habitais Rue des Cités, je me souviens que certaines de mes voisines leur parlaient très mal. Beaucoup d'entre eux étaient victimes de propos racistes. Ce n'était pas étonnant qu'ils se défendent. Moi, je leur demandais gentiment de ne pas faire trop de bruit, en leur expliquant que des enfants et des personnes âgées vivaient dans l'immeuble. Et, généralement, ils m'écoutaient. Ils m'appelaient « la star ». Les jeunes ont droit au respect autant que n'importe qui.



» Madame le Maire, Karine Franclet (2^e à gauche), et Patricia Nojya-Loe, déléguée à la Petite Enfance (à gauche), en visite, le 27 novembre dernier, au multi-accueil La Maladrerie.

La petite enfance bien accompagnée à Aubervilliers

Madame le Maire, **Karine Franclet**, et la déléguée à la Petite Enfance, **Patricia Nojya-Loe**, ont visité la totalité des **structures dédiées à la petite enfance**. Elles y ont rencontré des équipes mobilisées, même durant le confinement. Nous les avons suivies.

Des dessins multicolores accrochés aux murs, des tapis épais posés au sol, quelques poupées et voitures éparpillées, le tout baignant dans des airs de comptines, pas de doute, nous sommes dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). À l'entrée, des vestiaires miniatures où chaussures, manteaux et sacs à dos sont sagement rangés devant les photos de leurs propriétaires. Les enfants sont accompagnés par leurs parents, traînant parfois des pieds à l'idée d'être séparés d'eux, mais à la vue des jouets ou des toboggans, la tristesse laisse vite place à l'enthousiasme. Accroupie devant une petite fille, se tient une adulte : « *Moi, je m'appelle Karine, et toi, tu t'appelles comment ?* » L'adulte en question est Madame le Maire, Karine Franclet, venue visiter chacune des structures municipales dédiées à la petite enfance, vendredi 27 novembre et mardi 1^{er} décembre au matin. Elle est accompagnée par la déléguée à la Petite Enfance, Patricia Nojya-Loe.

DES PROFESSIONNELLES ENGAGÉES

Il est 11 h, Rue Lopez-et-Jules-Martin, quand Karine Franclet franchit les portes du multi-accueil La Maladrerie, l'un des huit établissements d'accueil municipaux du jeune enfant. C'est dans ce quartier, aux allures de

village, que se trouve un ancien atelier d'artiste réaménagé en multi-accueil pour les enfants. La structure arbore des airs de château fort, avec tout le nécessaire pour faire rêver les jeunes Albertivillariens. Il y a le coin sieste, celui de la dînette, et même un espace jeux en extérieur. Toute l'équipe est réunie pour accueillir Madame le Maire et son adjointe. Cette même équipe qui, lors du premier confinement, s'est mobilisée pour maintenir le contact avec les familles en créant une newsletter. Une belle initiative, comme celle de la microcrèche Bruno-Munari, où chaque membre de l'équipe, qui porte un masque en raison de la crise sanitaire, a glissé autour de son cou un cordon avec, au bout, une photo de son visage, afin de rassurer les enfants.

UN MAIRE ET UNE ÉLUE À L'ÉCOUTE

Sabrina Martel, directrice des pôles Petite Enfance et Parentalité, explique à quel point il est indispensable d'accompagner les familles pendant cette période d'épidémie de Covid-19 : « *Nos établissements d'accueil du jeune enfant sont restés ouverts durant le confinement pour permettre aux familles de travailler.* » Karine Franclet, elle-même maman de deux jeunes enfants, n'est pas étrangère à cette situation. Elle échange avec les équipes municipales sur sa propre expérience et l'importance pour elle de ce type de structure. Malgré un programme bien chargé (quatre établissements par matinée), Karine Franclet et Patricia Nojya-Loe prennent le temps de mettre un nom sur chaque visage (même masqué!).

Certaines professionnelles, aux profils variés et complémentaires (éducatrices de jeunes enfants/EJE, auxiliaires de puériculture, agents d'entretien, de restauration...), travaillent dans la même structure depuis plus de 20 ans. Elles semblent fatiguées à l'approche des fêtes, la crise sanitaire ayant demandé une intense mobilisation de leur part, mais elles n'en restent pas moins souriantes et bienveillantes auprès des enfants. Madame le Maire les écoute attentivement, tient à ce que tous les membres de l'équipe puissent s'exprimer librement. « *Merci pour votre investissement, vous êtes vraiment en première ligne. Il est essentiel*

de pouvoir maintenir les établissements d'accueil du jeune enfant et les écoles ouverts pour les familles », leur dit-elle.

DES ACCUEILS DE QUALITÉ GRÂCE À LA FORMATION DES ÉQUIPES

L'éducation est l'une des priorités de Karine Franclet, et cela commence dès le plus jeune âge. Les établissements d'accueil du jeune enfant, portés par la Direction de la Petite Enfance, l'ont bien compris et ont toujours été impliqués dans la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Ils travaillent sur des projets et mettent ensuite en place des formations/

actions, comme celle sur l'éducation non sexiste, dont le but est un accueil égalitaire des enfants. Ainsi, quatre structures ont suivi une formation sur l'éducation non sexiste filles-garçons, qui a également abouti à la réalisation d'un documentaire, *Aubervilliers : des crèches pour l'égalité* (diffusé sur YouTube). Le multi-accueil La Pirouette a pu bénéficier de cette formation : « *Nous étions persuadées de ne faire aucune distinction entre une fille ou un garçon, mais nous avons compris que dans certaines situations, nous ne réagissions pas de la même manière. Nous disions aux petites filles : "Oh! qu'est-ce que tu es belle!" et aux petits garçons : "Oh! qu'est-ce que tu es fort!" Cette formation nous a permis de prendre conscience de plein de choses et de modifier nos pratiques* », nous raconte Lineda Idjéaroui, la directrice de la structure. À la suite de cette formation/action, l'équipe de La Pirouette a réorganisé les espaces de jeux dînette et petites voitures pour permettre aux garçons et aux filles d'y jouer en liberté.

Et si cela avait une conséquence sur l'avenir? Les métiers de la petite enfance sont majoritairement féminins, comme à Aubervilliers, où sur 160 agents, un seul est un homme d'une vingtaine d'années. Ce qui démontre tout de même que la profession n'intéresse pas exclusivement les femmes, mais aussi une nouvelle génération d'hommes. Peut-être faut-il envisager que si ces métiers commencent à s'ouvrir à eux, c'est aussi le résultat d'une formation moins différenciée et plus égalitaire entre filles et garçons. Janusz Korczak écrivait : « *Les enfants pensent qu'ils ne pourront jamais devenir ministre, voyageur ou écrivain, cela n'est pas*

« Karine Franclet et Patricia Nojya-Loe prennent le temps de mettre un nom sur chaque visage, même masqué! »

vrai. » C'est donc tout l'intérêt de ces structures d'accueil : permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'être égaux jusque dans leurs rêves et leurs ambitions.

DES LIEUX PÉDAGOGIQUES ET INNOVANTS

Au fil des visites de Madame le Maire et de son adjointe à la Petite Enfance, on découvre non seulement des équipes incroyables, des lieux aux quatre coins de la ville, mais aussi que chaque établissement propose un accueil en fonction de son projet pédagogique. Ainsi la microcrèche Bruno-Munari, dont la directrice, Jeannette Vilar, est aussi une artiste plasticienne, accueille chaque jour 10 enfants auxquels sont présentées de nombreuses activités artistiques. Collages, peintures et coloriages inondent

les murs. Cette structure fait également partie de celles qui sont équipées pour accueillir des bébés, tout comme le multi-accueil Lécuyer et la crèche Ethel-Rosenberg. Dans cette dernière, des espaces de vie dédiés aux « moyens » et aux « grands » ont été pensés et aménagés par les professionnelles de la petite enfance. De cette façon, en fonction de son stade de développement et de son niveau d'autonomie, chaque enfant peut se développer en harmonie dans un espace conçu pour lui, où il peut expérimenter en toute liberté et en sécurité.

Mais voilà qu'il est bientôt midi à la halte-jeux Roser. Une maman entre dans la salle de jeux pour venir chercher sa fille. La petite est absorbée par l'atelier de pâte à sel. Mais dès l'instant où elle aperçoit sa mère, elle

oublie tout le reste et s'élanche dans ses bras. Encore une belle matinée qui se termine ! Madame le Maire, Karine Francllet, et la déléguée à la Petite Enfance, Patricia Nojya-Loe, l'ont bien compris, ces professionnelles de la petite enfance sont aussi là pour guider les enfants dans leurs premiers questionnements, leurs premières découvertes et leurs premiers rêves.

Tom Malki

» Pour plus d'informations :

Direction de la Petite Enfance | 7 bis, rue Achille-Domart

Tél. : 01 48 39 50 08

E-mail : dir-petite.enfance@mairie-aubervilliers.fr

» Patricia Nojya-Loe, adjointe au Maire à la Petite Enfance, lors de la visite du multi-accueil Lécuyer, le 27 novembre dernier.



« Le maître mot de notre mandat est l'ouverture de nouvelles places d'accueil »

Patricia Nojya-Loe, adjointe au Maire en charge de la **Petite Enfance** et Albertivillarienne depuis une quinzaine d'années, partage avec nous ses impressions et **ses ambitions quant à sa délégation.**

Comment se sont déroulées les visites des structures dédiées à la petite enfance ?

La journée du 27 novembre, Karine Francllet et moi nous sommes entretenues avec le personnel qui était en journée pédagogique. Je rappelle quand même que le contexte Covid est très présent et réellement stressant pour tous. Ce qui m'a permis d'admirer les réelles implications et motivations de ces professionnelles de la petite enfance. C'est tout à fait honorable. Quant à la journée du 1^{er} décembre, nous avons pu rencontrer les directrices, les professionnelles techniques et pédagogiques, et faire une réelle immersion sur le terrain. À savoir découvrir comment se passent leurs journées, comment elles s'organisent dans ces circonstances, mais également s'enquérir de leurs conditions de travail, quelquefois difficiles.

Pourriez-vous nous faire part d'un moment qui vous a marquée pendant ces visites ?

Je dirais que le plus marquant pour moi a été les échanges avec ces professionnelles de la petite enfance, dont je ressens le réel courage. En effet, malgré des conditions de travail qui peuvent parfois être complexes, comme pendant cette période de Covid, elles restent présentes, motivées, et gardent un bel entrain dans leurs activités. Pour moi, elles représentent un modèle d'engagement.

Quels points autour de la Petite Enfance souhaitez-vous améliorer ou développer durant votre mandat ?

Le maître mot de ce mandat est l'amélioration de notre taux de couverture, et donc l'ouverture de nouvelles places d'accueil sur notre territoire. En effet, ce dernier s'élève actuellement à 23 % (accueil collectif et individuel) quand il atteint 30 % au niveau départemental et 57 % à l'échelle nationale. Nous travaillons donc active-

« Nous disposons d'un plan de formation ambitieux sur les métiers de la petite enfance. »

ment sur différents projets de création de structures innovantes, afin de satisfaire les nombreuses demandes. Notre second axe de travail portera sur le recrutement de personnel qualifié. Nous disposons d'un plan de formation ambitieux sur les métiers de la petite enfance que nous allons poursuivre. Nous souhaitons notamment embaucher des auxiliaires de puériculture et des éducateurs ou éducatrices de jeunes enfants, afin de venir compléter nos équipes et offrir une vraie qualité d'accueil aux enfants albertivillariens. Je fais d'ailleurs un clin d'œil à toutes les personnes formées à ces postes et j'en profite pour leur dire que nous avons besoin d'elles. Aubervilliers est une belle ville, accueillante et chaleureuse ! Et nous avons besoin de professionnels compétents pour accompagner nos enfants.

Propos recueillis par **Tom Malki**

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Direction de la Petite Enfance s'occupe également des lieux d'accueil enfants-parents (LAEP). Ce sont ces espaces anonymes et gratuits, inspirés des « maisons vertes », qui permettent aux familles de venir partager un temps de jeux dans un cadre bienveillant, accompagnées par des professionnelles de la petite enfance. Le multi-accueil La Pirouette, au 38, rue Bordier, propose ce type d'accueil le jeudi entre 14 h et 16 h. D'autres séances de LAEP se tiennent à l'Espace Famille Berty-Albrecht, au 44-46, rue Danielle-Casanova, du lundi au vendredi de 15 h à 16 h 45 et le mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30 ; le vendredi, la compagnie Les Demains qui Chantent organise un LAEP artistique, le LAEP'Art. **T.M.**

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Multi-accueil La Maisonnée

7, bis rue Achille-Domart
Tél. : 01 48 39 50 05 | Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 | 42 places

Multi-accueil La Maladrerie

27, rue Lopez-et-Jules-Martin
Tél. : 01 48 34 46 62 | Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 | 15 places

Multi-accueil La Pirouette

38, rue Bordier
Tél. : 01 48 34 67 48 | Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 | 15 places

Multi-accueil Lécuyer

44, rue Lécuyer
Tél. : 01 48 39 52 60 | Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 | 20 places en accueil collectif et 20 places en assistances maternelles

Crèche Ethel-Rosenberg

122, rue André-Karman
Tél. : 01 48 33 00 75 | Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 | 60 places

Crèche Marguerite-Le-Maut

42, boulevard Félix-Faure
Fermée depuis le 31 juillet 2020 pour travaux de rénovation. La crèche pouvait accueillir 60 berceaux, elle en accueillera 66 au total à sa réouverture

Microcrèche Bruno-Munari

26, rue Long-Sentier
Tél. : 01 43 52 73 65 | Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 | 10 places

Halte-jeux Roser

38, rue Gaëtan-Lamy
Tél. : 01 41 61 07 10 | Du lundi au mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, puis de 13 h 30 à 16 h 30, et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 | 12 places

RECTIFICATIF

De malencontreuses erreurs se sont glissées dans le n° 42 des *Nouvelles d'Auber* sur les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) d'Aubervilliers. Les séances de l'école maternelle Françoise-Dolto ont été transférées à l'Espace Famille Berty-Albrecht, au 44-46, rue Danielle-Casanova, et la PMI du Pont-Blanc n'est pas un LAEP municipal, mais bien une structure départementale.



La nouvelle Municipalité à la reconquête de l'offre commerciale

RETOUR SUR LES « GRANDES LESSIVES » DE DÉCEMBRE 2020

Malgré le contexte particulier, les grandes lessives continuent d'avoir lieu. La propreté de la ville étant un sujet prioritaire pour la Municipalité.

Mardi 1^{er} décembre 2020

Rue des Bergeries

Vendredi 4 décembre

Rues Mouloud-Aounit et Crèveceur

Mardi 8 décembre

Passage des Roses

Jeudi 10 décembre

Rue Madeleine-Vionnet

Jeudi 17 décembre

Rues Lautréamont et Charles-Baudelaire

» Dominique Dandrieux, adjoint au Maire, délégué au Commerce et à l'Artisanat, entend diversifier l'offre commerciale dans la ville. Ici, au marché du centre-ville, le 5 décembre dernier.

Moderniser et redynamiser

le commerce de proximité constitue l'un des **grands chantiers de la Mairie**. Tout comme embellir la ville. Pour ce faire, elle va lancer **plusieurs projets d'amélioration**.

Avec 1 500 magasins, 3 marchés et un centre commercial de 43 000 m², l'offre commerciale d'Aubervilliers est large. Elle se compose essentiellement de commerces indépendants, de quelques enseignes nationales, de supermarchés, mais elle nécessite d'être modernisée et redynamisée.

UNE VRAIE VOLONTÉ POLITIQUE

Uniformiser les aménagements et les vitrines des magasins pour embellir la ville est une des priorités de la nouvelle Municipalité, car jusqu'à présent, l'immobilier commercial urbain n'a pas connu d'évolution significative. De fait, les petits commerçants indépendants ne peuvent pas prendre en charge des réhabilitations trop coûteuses. Il s'ensuit naturellement qu'aujourd'hui, 70 % des boutiques d'Aubervilliers sont en mauvais état et que l'offre globale tombe en désuétude, ne correspondant plus aux comportements d'achats actuels. « Nous constatons une certaine dégradation des bâtiments et de l'immobilier. Il faut augmenter le standing de la ville et soutenir les commerçants existants pour qu'ils se développent. Sans oublier, bien sûr, d'agir

sur l'urbanisme et la rénovation », explique Dominique Dandrieux, adjoint au Maire, délégué au Commerce et à l'Artisanat, ainsi qu'aux Relations internationales.

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER

Malgré la charte des devantures, qui vise à réhabiliter les façades commerciales, lancée précédemment par la Ville, ainsi qu'un fonds d'aide, l'Association pour le développement du commerce et de l'artisanat local (ADCAL), dédiée à la redynamisation du commerce de proximité, se heurte à quelques difficultés pour inciter les propriétaires à réaliser des travaux. D'une part, le chantier de la ligne 12 a pris du retard. Il ne sera livré qu'en 2022 au lieu de 2017. Il occupe et déstructure la voirie, empêche les flux, rendant moins agréable d'aller en centre-ville. Celui de la ligne 15 Est n'arrangera pas la situation. D'autre part, la gestion de l'espace public doit être repensée, les plans de circulation, réévalués et modernisés.

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La nouvelle Municipalité envisage de mieux maîtriser le parc commercial privé en rachetant les murs de commerces en vente, notamment dans les endroits stratégiques : « Il existe trop de boutiques de même catégorie dans certaines rues. Nous désirons que davantage de magasins traditionnels et de qualité s'implantent à Aubervilliers, ce qui améliorera le niveau d'hygiène et de salubrité. Nous voulons "requalifier" le centre-ville, ainsi que d'autres quartiers, en attirant de belles enseignes comme un caviste, une marque de surgelés ou un fromager. Et dans les zones où il n'y a pas beaucoup de surfaces commerciales, il faudra les créer. Nous souhaitons que d'ici à trois ans, tout cela soit déjà calé et visible », précise Dominique Dandrieux.

UN CAHIER DES CHARGES DU COMMERCE

Les projets concernant la voirie, la propreté et l'urbanisme, l'embellissement de la ville en général, devront aussi suivre. Dans cet objectif, la Municipalité prévoit

de commencer par le parc commercial existant en profitant de l'évolution urbaine du moment. Travailler en collaboration avec les promoteurs, afin de définir un « cahier des charges du commerce » assorti de conditions techniques et financières acceptables : voilà un moyen de réintégrer dans le neuf les magasins qui participeront à la diversification de l'offre commerciale. Requalifier aussi les marchés et, notamment, celui du centre-ville. « Il est géré par un prestataire dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP). Il en a la charge jusqu'en 2030. Nous sommes donc en discussion pour sa redynamisation et une rénovation chiffrée. Il faudrait refaire l'éclairage et les stands. Les clients doivent pouvoir mieux circuler dans les allées. Nous aimerions également qu'un effort important soit fait sur le nettoyage du sol et de la verrière », souligne Dominique Dandrieux. Offrir aux commerçants un équipement de qualité permettra d'en faire venir de nouveaux, sans oublier de se rapprocher de partenaires tels que les fédérations ou les écoles professionnelles pour susciter l'intérêt.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Pour l'heure, la crise sanitaire ayant gravement pénalisé les commerçants, ces derniers se verront accompagnés par les subventions disponibles. « Nous allons communiquer sur ce sujet. Nous essaierons aussi de trouver des pistes pour les aider avec les dispositifs mis en place par l'État. Bien sûr, cela met l'économie au ralenti, mais nous devons respecter les directives. Les agents du service Commerce passent régulièrement sur les marchés pour rappeler les mesures de sécurité et les gestes barrières auprès des stands et des organisateurs. J'espère qu'on sortira rapidement de cette période très difficile. Il faut être optimiste. C'est par l'effort et le travail qu'on y arrivera », conclut Dominique Dandrieux.

L'OMJA, UNE JEUNESSE SOLIDAIRE

Depuis plusieurs années, l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (OMJA) met en place des **maraudes**, afin de venir en aide aux personnes vivant dans la précarité. La crise sanitaire a accentué certaines inégalités sociales : les adhérents de l'OMJA ont donc naturellement donné de leur temps pour **récolter des denrées et constituer des colis à destination des Albertivillariens dans le besoin**. Pour les fêtes de fin

d'année, ils ont également eu l'idée d'ajouter aux colis alimentaires **un petit cadeau** pour les plus jeunes : des jeux de société et de cartes, pour passer de bons moments en famille. **Pour faire un don** (denrées alimentaires non périssables), il suffit de se rapprocher de l'une des neuf Maisons de la Jeunesse de l'OMJA ou du siège au 37-39, bd Anatole-France | Tél. : 01 48 33 87 80 | Site Internet : www.omja.fr | www.facebook.com/OMJA93300 | Instagram : @omja_auber

REPORT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une **large concertation** auprès, notamment, des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021

à 2022. **Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.**

La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils s'avèrent difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.



La culture à portée de clics !

Malgré le contexte sanitaire, **la Ville se mobilise** pour promouvoir les activités culturelles. Grâce à une nouvelle rubrique intégrée au site Internet de la commune, vous pourrez assister **à toutes sortes d'événements depuis chez vous.**

UNE SOLUTION INNOVANTE

La Ville d'Aubervilliers n'est pas la première à avoir mis en place ce type d'alternative. La même décision a déjà été prise dans des départements comme la Haute-Garonne, les Landes ou encore la Seine-et-Marne. Cette solution innovante vise à dépasser les barrières physiques des rencontres culturelles. Il s'agit de dédier une partie du site Internet de la commune au partage de contenus culturels.

C'est à l'initiative de Princesse Granvorka, adjointe au Maire en charge de la Culture, du Patrimoine et de l'Égalité Femmes-Hommes, que s'est dessiné ce projet : « *Ayant à cœur de vous donner un accès à des contenus culturels malgré le confinement et les restrictions liées au déconfinement, j'ai mobilisé mes équipes, en lien avec la Direction de la Communication, pour qu'elles continuent à vous faire partager les événements culturels. Nous avons donc décidé de créer une offre sur mesure, qui vous permettra d'accéder à de nombreux contenus culturels gratuitement* », a déclaré l'élue dans un communiqué.

QUATRE RUBRIQUES POUR VOYAGER

Cette offre culturelle numérique s'articule en quatre rubriques : « Spectacles », « Remonter le temps », « Rencontres avec » et « Jeune Public ». La rubrique « Spectacles » reprend la saison culturelle 2020-2021 avec, au programme, du théâtre, de la danse, des concerts et des films. Nous vous recommandons notamment la

comédie musicale *Hair* revisitée, à laquelle ont contribué les élèves de la classe Cham [*classe à horaires aménagés musique, ndlr*] du collège Gabriel-Péri d'Aubervilliers.

Avec la rubrique « Remonter le temps », vous (re)découvrirez le patrimoine d'Aubervilliers. Il s'agit d'un voyage temporel, qui remontera aux événements ayant marqué l'histoire culturelle. Par exemple, ce mois-ci, la plateforme

vous propose de plonger dans l'histoire de madame Poisson [*aujourd'hui disparue, ancienne membre de la Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers (voir page 24) et généalogiste experte, cette Albertivillarienne évoque ses souvenirs du passé agricole de la ville, ndlr*], très attachée à la Ferme Mazier ; l'occasion de vous immerger dans le monde des maraîchers et des jardiniers.

Grâce à la rubrique « Rencontres avec », vous ferez la connaissance de nombreux artistes qui ont transformé Aubervilliers et ses environs, comme le graffeur londonien Roid MSK. Enfin, la rubrique « Jeune Public » met l'accent sur les événements culturels destinés aux plus jeunes. Ce mois-ci, régalez-vous avec *Hop & Râ*, un spectacle lyrique poétique au petit grain de folie.

La création continue à Aubervilliers, et la Ville tient à rester solidaire de ses artistes qui enrichissent son patrimoine culturel.

Tom Malki

» Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site Internet de la Ville : www.aubervilliers.fr, rubrique « La culture s'invite chez vous »

Faites entendre votre voix



» La salle de quartier Villette (anciennement appelée boutique de quartier), située au 22, rue Henri-Barbusse.

La Municipalité met un point d'honneur à promouvoir la **démocratie participative et locale**. Pour vous permettre de vous **impliquer dans la vie de la ville**, elle met à votre disposition **des équipements de proximité** tels que les salles de quartier.

La « démarche quartier » est une démarche collective des habitants, par les habitants et pour les habitants. En tant qu'Albertivillarien, vous pouvez vous impliquer dans la vie locale de différentes façons. Les salles de quartier, véritables lieux de participation et de concertation sur la vie quotidienne, mais aussi sur les projets de développement urbain et la citoyenneté, vous donnent l'opportunité de faire entendre votre voix.

RÉFLEXION COLLECTIVE

« Les salles de quartier sont des équipements de proximité qui maillent le territoire. Elles offrent un premier accès auprès des services de la Ville, surtout si l'usager habite loin du centre-ville, et donc de la mairie. Elles se situent au cœur des quartiers et ouvrent du lundi au vendredi en journée et,

ponctuellement, en soirée et le week-end. Elles sont à la fois des lieux d'accueil, d'information, d'orientation, d'accès aux droits, d'activités associatives, de lien social entre les habitants », explique Karen Ekani Nkodo, cheffe de service Démocratie participative et Développement local. Favoriser la proximité entre les habitants, les élus et tous les autres acteurs participant à la vie du quartier et de l'ensemble de la ville, telle est la vocation des salles de quartier. Elles représentent aussi un moyen de vous approprier directement votre lieu de vie et de participer au « bon vivre » de votre quartier. « Les habitants investis dans les salles de quartier constituent de véritables relais. C'est précieux pour notre service de connaître leur ressenti. Ces espaces sont des pépinières citoyennes permettant l'échange, la rencontre, la transmission d'un savoir et/ou d'un savoir-faire, la mise en place d'une réflexion collective pour lancer des projets. Les chargés de mission accompagnent les administrés dans leurs projets à travers le fonds d'initiative locale », détaille Karen Ekani Nkodo.

DE MULTIPLES ACTIVITÉS

Il existe sept salles, réparties sur les quartiers Robespierre/Cochennec/Péri/Montfort, Vallès/La Frette, Maladrerie/Émile-Dubois, Paul-Bert, Firmin-Gémier/Sadi-Carnot/République, Centre-ville/Victor-Hugo et Villette/Quatre-Chemins. « Les salles de quartier existent depuis la création de la démarche quartier en 1998. Elles sont animées par le chargé de mission de développement local et un agent de proximité. Ce binôme gère le planning, les permanences ouvertes à tous, organise les réunions de l'équipe de quartier [habitants bénévoles impliqués dans la vie du quartier et les projets de la ville, ndlr] et des partenaires », précise la cheffe de service Démocratie participative et Développement local.

Les salles de quartier proposent également des activités destinées à tous les publics (enfants, adultes, jeunes ou seniors). Celles-ci sont encadrées par le service Démocratie participative et Développement local et les associations d'Aubervilliers. « Chacun est susceptible d'y trouver des informations, des ressources, de l'animation, de l'écoute ou un accompagnement de la part de notre service ou de nos partenaires. Cela peut être de l'aide pour le montage de dossiers administratifs à travers la prestation d'un écrivain public, des ateliers d'arts plastiques, des heures d'écoute consacrées aux jeunes, des cours d'alphabétisation à l'intention des adultes, de la médiation, ou encore des permanences d'assistance sociale », souligne Karen Ekani Nkodo.

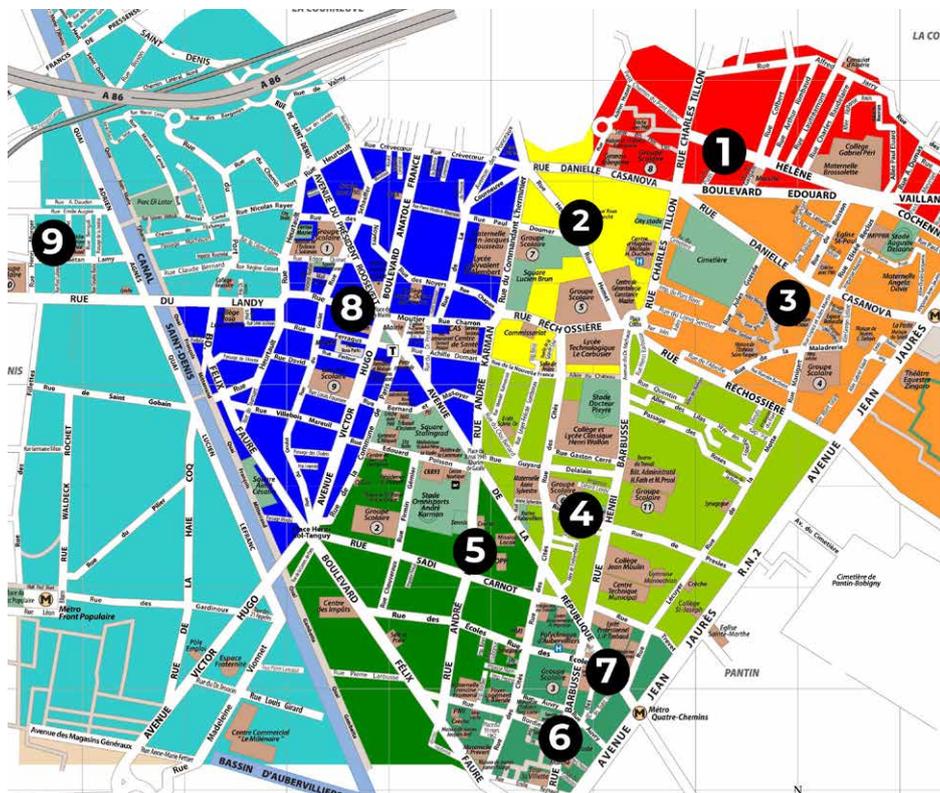
UN ACCUEIL PERMANENT

Malgré la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les salles de quartier n'ont pas fermé. Elles permettent, entre autres, de distribuer des produits alimentaires et des masques ou de délivrer des attestations dérogatoires de déplacement. « Les permanences d'accès aux droits, vitales pour une partie de la population albertivillarienne, restent ouvertes. Nos salles de quartier continuent aussi à être des lieux d'écoute, d'orientation ou d'accompagnement pour les personnes isolées ou en détresse. La fréquentation ininterrompue pendant le second confinement démontre l'utilité de ces équipements de proximité », conclut la cheffe de service Démocratie participative et Développement local.

Quentin Yao Hoquante

» Si vous souhaitez plus d'informations sur le rôle de vos salles de quartier, n'hésitez pas à contacter le service Démocratie participative et Développement local au 01 48 39 50 15

grâce aux salles de quartier



Vos chargés de mission des salles de quartier



Benoit Angelini, chargé de mission du quartier Robespierre/Cochennec/Péri/Montfort :
 benoit.angelini@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 19 04 41 33 / 01 49 37 16 71
 Salle de quartier : 120, rue Hélène-Cochennec **1**
 Intervient également à la Maison pour tous (MPT) Berty-Albrecht : 44-46, rue Danielle-Casanova
 Tél. : 01 48 11 10 85 **2**



Myriam Necib, chargée de mission du quartier Maladrerie/Émile-Dubois :
 myriam.necib@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 23 12 93 50
 Salle de quartier : 1, allée Matisse **3**
 Tél. : 01 48 34 74 62



Abderezak Belkebla, chargé de mission du quartier Paul-Bert :
 abderezak.belkebla@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 25 02 11 54
 Salle de quartier : 12, rue Paul-Bert **4**
 Tél. : 01 48 34 85 18



Djilali Ait-Abdesselam, chargé de mission du quartier Firmin-Gémier/Sadi-Carnot/République :
 djilali.ait-abdesselam@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 33 21 78 03
 Salle de quartier : 111, rue André-Karman **5**
 Tél. : 01 49 37 03 94



Lisa-Flor Sintomer, chargée de mission du quartier Villette/Quatre-Chemins :
 lisa.sintomer@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 45 28 06 24
 Salles de quartier : 22, rue Henri-Barbusse **6**
 134, avenue de la République **7**
 Tél. : 01 48 11 65 82



Nathalie Incorvaia, chargée de mission du quartier Centre-Ville/Victor-Hugo :
 nathalie.incorvaia@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. 06 21 41 27 82
 Salle de quartier : 25, rue du Moutier **8**
 Tél. : 01 48 34 07 39



Élodie Azon, chargée de mission du quartier Landy/Marcreux/La Plaine/Pressensé :
 elodie.azon@mairie-aubervilliers.fr
 Tél. : 06 29 86 08 46
 Intervient à la Maison pour tous (MPT) Henri-Roser : 38, rue Gaëtan-Lamy **9**



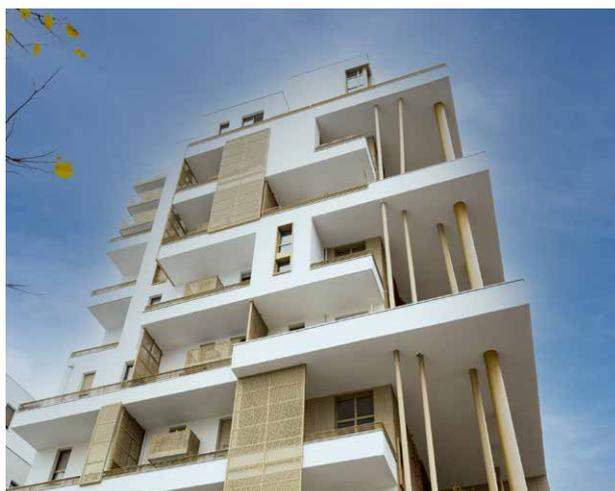
» Les habitants sont encouragés à intégrer les équipes de quartier et à participer aux conseils de quartier, qui ont lieu plusieurs fois par an. Ici, en 2017, dans le réfectoire de l'école Jean-Macé.

LE RENOUVELLEMENT, C'EST EN JANVIER !

C'est au mois de janvier que démarre la campagne de renouvellement des équipes de quartier. L'objectif ? Mobiliser le plus grand nombre d'habitants possible, prêts à s'impliquer dans les futures améliorations de leur cadre de vie, le développement local et l'animation sociale à Aubervilliers. Pour rejoindre votre équipe de quartier, c'est très simple. Du 4 au 29 janvier 2021, inscrivez-vous soit via un formulaire à

retourner par courrier ou par e-mail, soit dans les salles de quartier, soit en ligne sur le site Internet de la Ville (www.aubervilliers.fr). Les équipes du service Démocratie participative et Développement local viendront également à votre rencontre dans les quartiers. Les premières réunions d'équipes de quartier seront organisées en février 2021.

Q.Y.H.



Tour Emblématik, les jardins suspendus d'Aubervilliers

» De gauche à droite, la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, et Karine Francllet, lors de la visite de la tour Emblématik, le 16 novembre dernier.

Le 16 novembre dernier, **Roselyne Bachelot**, ministre de la Culture, accompagnée de Madame le Maire, **Karine Francllet**, et de **Roland Castro**, architecte urbaniste, a visité la tour Emblématik, face à la place du Front-Populaire. Retour sur une **réussite architecturale** incontestable.

La particularité de cet immeuble ? Des jardins suspendus ont été installés tous les quatre étages ; une véritable oasis de verdure en pleine ville ! D'une superficie individuelle de 80 m², ils sont accessibles à tous les copropriétaires. « Cette construction illustre l'idée que si l'on habite chacun chez soi, on peut profiter d'espaces verts communs, que tout le monde est libre d'investir ou pas », explique Roland Castro, le concepteur de la tour Emblématik. Cette architecture représente une nouvelle façon de densifier le tissu urbain sans le défigurer. « Chaque appartement constitue une petite maison suspendue, avec un accès à un jardin partagé. L'architecture réconcilie la ville et la nature. C'est magnifique », s'enthousiasme Roselyne Bachelot lors de la visite. À l'origine de cette nouvelle façon de concevoir l'habitat en hauteur comme une superposition de maisons individuelles : une réflexion menée, depuis 2007, par l'atelier d'architectes. Elle a abouti au concept d'« Habiter le ciel », dont la tour Emblématik est la première mise en œuvre.

INTÉGRATION DANS LE PAYSAGE

Pour rompre avec l'aspect massif et écrasant des tours traditionnelles, les créateurs de ce complexe ont habilement évité l'uniformité architecturale. De fait, les jardins suspendus tous les quatre étages, les appartements en duplex, les profondes loggias, mais également l'absence de répétition de fenêtres et de balcons cassent la verticalité et créent plusieurs échelles de perception de l'édifice depuis l'extérieur. La vue d'ensemble brouille les pistes sur le nombre d'étages. « Le sol monte avec les étages. Au jeu de la question-réponse instantanée : "Combien d'étages possède la tour ?" "8, 10, 12..." Personne ne donne jamais le chiffre exact et n'imagine qu'elle comporte 18 étages », s'amuse Roland Castro.

Le concept séduit et les appartements sur plan du T1 au T5, commercialisés par le promoteur Nexity à 4 300 € le mètre carré, sont partis comme des petits pains dès le premier mois de prévente en 2017. Assistera-t-on pour autant à une multiplication de ce type de grands immeubles d'habitations ? À l'occasion de la visite de la tour, Karine Francllet s'est voulue rassurante : « Je crois qu'à certains endroits, par exemple aux entrées de

ville, on peut construire des bâtiments très hauts. Toutefois, ce n'est pas ce que nous souhaitons faire pour Aubervilliers, où nous avons un nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) à six étages, ce qui suffit largement. Mais certaines constructions bien intégrées dans leur environnement, comme c'est le cas ici, ne choquent pas. »

MIXITÉ SOCIALE

En dehors du design du bâtiment et de sa hauteur, l'autre caractéristique de cet ensemble immobilier, c'est la cohabitation d'appartements vendus à des particuliers et de deux résidences mitoyennes plus basses de logements étudiants et sociaux gérés par l'Office public de l'habitat (OPH). « Venir voir un exemple de la mixité sociale à Aubervilliers constituait l'objet de la visite de Roselyne Bachelot. La tour Emblématik est un symbole de ce que doit être cette ville ; une ville qui rayonne et construit du beau aussi pour les logements sociaux. Cet ensemble de qualité est à l'image de ce que nous avons envie de développer ici. C'est la raison pour laquelle cette visite porte tous les enjeux à venir », analyse Karine Francllet. En effet, la place du logement social reste une question épineuse non seulement à Aubervilliers, mais également dans toute la Seine-Saint-Denis.

MODÈLE DE RÉUSSITE

Les excellents retours d'expérience des premiers bénéficiaires de ces 40 logements sociaux – tous attribués – encouragent la Municipalité à poursuivre dans cette voie. « Avec la majorité municipale, nous avons une vraie volonté de désenclaver les populations socialement vulnérables afin d'éviter les ghettos. Et la tour Emblématik favorise ce brassage des populations, cette mixité sociale, en bonne intelligence. Une personne qui habite dans un immeuble bien tenu, propre et agréable à vivre, sera beaucoup moins tentée de commettre des dégradations dans sa résidence que celle logeant dans un habitat déjà vétuste et sale », expose Philippe Allain, adjoint au Maire et délégué au Logement. Proposer de beaux logements sociaux : tel est justement le leitmotiv de l'architecte Roland Castro, qui a privilégié les matériaux naturels, la brique blanche, le bois et le fer ouvragé. La tour Emblématik ne serait-elle pas finalement la première réalisation du « nouveau modèle de métropole mondiale » préconisé par le président Emmanuel Macron pour le futur Grand Paris ?

Michaël Sadoun

Impossible de la rater ! À deux pas de la sortie du métro Front Populaire, une construction atypique de 54 mètres de hauteur, toute parée de blanc et de doré, domine la ville d'Aubervilliers. Son nom ? La tour Emblématik. Le 16 novembre dernier, c'est dans une ambiance chaleureuse que Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, et Roland Castro, l'un des architectes de l'ouvrage et spécialiste de la banlieue, se sont retrouvés pour la visiter. Il faut dire que les deux personnalités se connaissent depuis longtemps. Il y a 20 ans, ils lançaient ensemble le Mouvement pour la civilisation urbaine, une association qui se donnait pour ambition de croiser projets urbains et projets de société. L'édifice de 18 étages, devenu le symbole du nouveau quartier Nozal-Front Populaire, situé en face du Campus Condorcet, compte 88 appartements en accession à la propriété, dont de nombreux duplex. Deux autres bâtiments attenants, l'un accueillant 40 logements sociaux, l'autre une résidence étudiante de 113 logements, complètent l'ensemble architectural. Il aura fallu patienter 10 ans pour que se concrétise le concept de village vertical de l'atelier Castro Denissof Associés, lauréat de la consultation internationale sur le Grand Paris.

« La Ville construit du beau aussi pour les logements sociaux. »

» Roland Castro, l'un des architectes de la tour Emblématik d'Aubervilliers.

En chiffres

13 195 m²

C'est la superficie de la tour principale de 88 logements répartis sur 18 étages

20 millions d'€

C'est le coût de construction de l'ensemble du projet

500 m²

de commerces au rez-de-chaussée, occupés par une brasserie et une boulangerie

« L'embellissement des banlieues permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants »

Roland Castro n'est pas que le père de la tour Emblématik. Il est surtout l'un des plus grands **architectes et urbanistes français**. Il a été choisi par le président de la République, Emmanuel Macron, pour faire des propositions sur **l'avenir de la métropole du Grand Paris**, sujet sur lequel il travaille depuis 2008. Rencontre.

Roland Castro, pouvez-vous nous raconter la genèse de la tour Emblématik ?
En 2008, nous comptons parmi les 10 lauréats sélectionnés lors de la première consultation sur le Grand Paris lancée par Nicolas Sarkozy. Nous avons fait des propositions et poursuivi notre réflexion autour de quatre concepts théoriques, dont l'un d'eux s'appelait « Habiter le ciel ». Plusieurs habitats en hauteur ont été imaginés par l'atelier et l'un d'eux a failli aboutir, en 2013, à Gennevilliers. Nous avons conçu une tour magnifique, avec un jardin au milieu, mais à la dernière minute, la mairie a refusé le projet. Cela m'a rendu dingue ! Plaine Commune Développement s'y est intéressé, pour la zone d'aménagement du Front Populaire à Aubervilliers. Nous avons entamé les discussions avec Jacques Salvatore, le maire de la ville à l'époque. Après présentation du concept au conseil municipal, le projet a été adopté à l'unanimité.

Pourquoi avoir créé des jardins suspendus tous les quatre étages dans la tour ?

Je souhaitais créer des coins de verdure où les propriétaires puissent se rencontrer, mais sans que ce soit

une obligation. Ceux-ci ont été conçus comme un lieu de rencontres pour discuter ou prendre un café. Ils représentent ma plus grande fierté dans cette tour. Nous avons mené une petite enquête. Quelques habitants les ont investis, certains sont venus y faire du yoga. Je pensais que davantage de personnes les fréquenteraient. Il faut dire que l'épidémie de Covid-19 a effrayé beaucoup de gens. Vu que la plupart des appartements disposent d'un petit espace vert privatif de 2 m², les jardins communs sont sous-utilisés pour le moment. On va attendre l'été pour voir si le concept attire un peu plus les habitants. Quand la végétation aura bien poussé, ce sera vraiment très beau !

Comment l'architecture peut-elle prendre en compte les enjeux actuels des banlieues ?

Dans mon rapport intitulé « Du Grand Paris à Paris en grand », remis au président de la République, je préconise de démembrer et de remodeler les grands ensembles pour éliminer les poches de pauvreté. Pendant des années, on a installé les pauvres là où c'était moche. La misère a trouvé son décor. Il faut donc tout repenser. Cela représente un gros travail, mais l'embellissement des banlieues est l'une des conditions essentielles pour améliorer la qualité de vie des habitants. Avec un peu de volonté, on peut parvenir à construire des banlieues qui n'auront rien à envier au centre de Paris. On doit en finir avec les quartiers de la politique de la ville. On aura réussi lorsqu'on n'aura plus besoin d'une politique de la ville. Les gens de ces quartiers qui veulent sortir de leur situation sociale sinistrée s'enfuient ! Les quartiers les plus laids affichent le plus fort taux de rotation de l'habitat. Ceux qui viennent y vivre n'ont pas eu d'autre choix. C'est une espèce de noria [allées et venues incessantes, ndlr].

Est-il possible d'embellir Aubervilliers pour la rendre plus agréable à vivre ?

Bien sûr ! L'habitat a un rôle majeur à jouer dans cette reconquête du beau, car tout commence par la fierté de vivre quelque part. Si vous me demandiez de décrire Aubervilliers d'un point de vue architectural, j'aurais du mal à l'expliquer. Pourtant, cette commune possède des atouts, notamment avec le canal. Il y a vraiment des

choses à faire pour changer son image, en regardant la ville dans son ensemble. Je ne dis pas qu'il faut construire des tours partout. C'est l'une des solutions, mais il en existe plein d'autres. J'ai très envie de travailler sur le plan d'Aubervilliers. Considérez cela comme une offre spontanée de services à Madame le Maire !

Quelles mesures concrètes suggérez-vous pour transformer les banlieues du Grand Paris ?

Deux mesures pourraient figurer dans les projets à court terme. D'abord, je préconise la transformation de l'A86. On réaliserait une sorte d'avenue, avec une voie rapide au milieu et des voies latérales apaisées, comme l'avenue Foch à Paris. Au lieu de regarder obsessionnellement Paris, une ville comme Aubervilliers pourrait être tournée sur le Grand Paris. Ensuite, on construirait une myriade de ponts sur la Seine, pour qu'elle devienne un lieu d'échanges incroyable. À Paris, un pont a été édifié tous les 300 mètres ; dans le Grand Paris, tous les 4 kilomètres, en moyenne. Il faut bâtir de l'habitat au bord du fleuve en intégrant la possibilité de crues et d'inondations des berges. Au lieu d'interdire les constructions en zones inondables, on gère les variations de la Seine.

À quoi devra ressembler la nouvelle métropole du Grand Paris ?

Elle possèdera des noyaux denses, comme à Paris, qui seront des repères, des centres de villages. Chaque banlieue deviendra l'un des 3 000 villages qui composent le Grand Paris. Ce territoire sera aussi une oasis métropolitaine : j'imagine des millions d'arbres, des plantations et des jardins privés, ouvriers ou partagés. On devra donc réaliser un immense travail de végétalisation. Par ailleurs, il faudra abolir les zones industrielles et remettre l'industrie en ville, avec des logements au-dessus par exemple. Enfin, il me paraît essentiel de développer une agriculture urbaine, mais aussi d'arrêter de bétonner l'espace avec des hypermarchés et des grands parkings. Au lieu de défricher, il faut déchiffrer l'environnement urbain ! Et c'est possible à Aubervilliers. Je suis prêt à y participer.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

» Séance de yoga au club Édouard-Finck le 8 juillet dernier, une pause bienvenue entre deux confinements.



DES FORMATIONS D'AIDE AU NUMÉRIQUE

Vous êtes senior et vous avez envie de vous initier au 2.0? Le Service accompagnement et animation seniors (SAAS) propose des formations pour vous familiariser à Internet et aux nouvelles techniques d'information et de communication par le biais de tablettes numériques. Les sessions sont organisées par groupes de 10 personnes et durent 3 mois. Pour y participer, rapprochez-vous du SAAS. Grâce à ces séances d'aide au numérique, les seniors 2.0 peuvent garder le lien entre eux et avec l'actualité.

Q.Y.H.

En chiffres

3

clubs seniors à Aubervilliers

12000

environ, c'est le nombre de seniors à Aubervilliers

1300

membres recensés dans les clubs seniors

Les clubs seniors, un lien social indispensable

La Municipalité propose aux seniors d'Aubervilliers différents services d'accompagnement et de loisirs. Parmi eux, les **clubs seniors** offrent un large panel **d'activités culturelles et artistiques**.

Les clubs seniors représentent de véritables lieux d'animation, de loisirs, de rencontres et de convivialité. Ils permettent de créer du lien social ou de le préserver. Il en existe trois à Aubervilliers : le club Heurtault, le club Édouard-Finck et le club Ambroise-Croizat. « Ils sont gérés par le Service accompagnement et animation seniors (SAAS) et mobilisent une quinzaine d'agents municipaux. Une série d'activités sont présentées chaque trimestre par huit animateurs. Nous proposons des ateliers, des sorties, des séjours et des actions de prévention », explique Yasmine Kermiche, responsable du SAAS.

FACILE DE S'INSCRIRE

Pour participer à toutes ces activités, il suffit de s'y inscrire. La démarche est simple. Il vous faut d'abord valider deux critères : le premier, habiter à Aubervilliers ou être agent retraité de la Ville ; le second, être à la retraite ou en préretraite sans activité. Ensuite, vous devez remplir un formulaire d'adhésion au club Heurtault. C'est là que se trouve le pôle ressource du

SAAS. « Les clubs seniors connaissent un véritable succès auprès des Aubervillariens. La Ville compte environ 12 000 seniors, parmi lesquels 1 300 sont inscrits dans les clubs », détaille Maryse Le Carrour, directrice municipale de l'Autonomie.

UN LIEN CONSERVÉ MALGRÉ LE CONFINEMENT

En octobre, les clubs seniors ont été fermés à cause de l'épidémie de Covid-19. Cependant, les équipes du SAAS continuent à garder un lien direct avec les membres. « Lors de l'instauration du deuxième confinement, des sessions d'appels ont été organisées auprès de nos adhérents, mais aussi des personnes fragiles identifiées dans le fichier Canicule. À chaque crise sanitaire, on maintient le contact en lançant des actions de phoning. En parallèle, nous utilisons beaucoup la page Facebook du SAAS, ainsi que celle de la Ville, pour diffuser différentes informations. Nous avons également dématérialisé un grand nombre de nos ateliers, comme le yoga, le renforcement musculaire, le Pilates... », raconte Yasmine Kermiche.

UN PROJET DEUX-ROUES

Si la situation sanitaire s'améliore, les clubs devraient rouvrir leurs portes en janvier 2021. En attendant, les équipes du SAAS planchent sur deux importants projets : découvrir Aubervilliers à vélo et l'après-déconfinement.

« Si la situation sanitaire s'améliore, les clubs devraient rouvrir en janvier 2021. »

« Pour notre projet deux-roues, nous avons contacté l'équipe cycliste St Michel-Auber 93 et l'association Les Vélos de la Brèche, afin d'initier les seniors à la pratique du vélo. Nous avons aussi candidaté auprès de la Région, dans le cadre du budget participatif citoyen : nous espérons obtenir un financement pour acquérir des triporteurs électriques. Ces derniers permettront aux agents du SAAS de proposer des balades et d'accompagner les seniors dans leurs actes du quotidien. À terme, nous envisageons que tous les accompagnements puissent se faire avec ce moyen de transport », se réjouit la responsable du SAAS.

L'autre projet phare de 2021 est l'accompagnement des seniors « pour le déconfinement et la Covid-19 ». « Malheureusement, ce public est lourdement touché par la maladie. Au-delà de l'aspect médical, la crise sanitaire a aussi engendré de grandes périodes de solitude et d'isolement. C'est pour cette raison que nous allons proposer un cycle d'accompagnement reposant sur le bien-être. Une dizaine d'intervenants spécialisés dans différents domaines (psychologie, yoga, massage, danse, yoga du rire...) mettront en place des ateliers à l'intention des adhérents des clubs. Nous devons recréer autant que possible du lien social et lutter contre l'isolement », conclut Maryse Le Carrour.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations : Service accompagnement et animation seniors (SAAS) | Tél. : 01 71 89 61 83
E-mail : saas@mairie-aubervilliers.fr
Facebook : www.facebook.com/saas93300

LES TROIS CLUBS SENIORS D'AUBERVILLIERS

Club Heurtault
39, rue Heurtault
Tél. : 01 48 33 48 13

Club Édouard-Finck
7, allée Henri-Matisse
Tél. : 01 48 39 37 49

Club Ambroise-Croizat
166, avenue Victor-Hugo
Tél. : 01 48 34 80 35

SOLIDARITÉ ET GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

La société **Helpsitter**, spécialisée dans la garde d'enfants à domicile, propose désormais ses services à la ville d'Aubervilliers, y incluant de multiples offres d'emploi et aides auprès des associations en lien avec l'enfance. Sur chaque heure de baby-sitting payée, l'entreprise reverse 1 € aux associations partenaires. Comme l'agence est **déclarée**

service à la personne, les familles peuvent obtenir les aides de la Caisse des allocations familiales (Caf), ainsi qu'un crédit d'impôt à hauteur de 50 %, ce qui leur revient, en moyenne, à 0 € net de l'heure. **Cette initiative permettra de donner 80 000 € en moyenne aux associations par an et de créer 1 890 emplois.** Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de l'agence www.helpsitter.fr, la contacter par téléphone au 01 79 35 50 50 ou par e-mail : agence@helpsitter.fr



En chiffres

1987

Création du Téléthon par l'Association française contre les myopathies (AFM)

2016

Création de l'association Le rêve étoilé d'Alban

19 765 €

C'est la somme collectée à Aubervilliers pour le Téléthon en 2019, dont 7 316 € par l'association Le rêve étoilé d'Alban

» Jocelyn Treuillard et Laurence Grare, parents d'Alban, atteint d'une forme de myopathie, ont créé l'association Le rêve étoilé d'Alban, afin de développer des actions sur Aubervilliers en faveur de la recherche contre les maladies génétiques.

Téléthon, la solidarité doit continuer

Chaque année, le Téléthon est un moment de solidarité fort qui mobilise de nombreuses personnes. Depuis 2016, **l'association Le rêve étoilé d'Alban** organise le **Téléthonauber** en association avec l'AFM-Téléthon.

En cette période d'épidémie de Covid-19, l'édition 2020 du Téléthon à Aubervilliers a été chamboulée. Aucune des animations prévues n'a pu avoir lieu, excepté la mobilisation nationale (30 heures de direct) sur les chaînes du groupe France Télévisions, les 4 et 5 décembre derniers. Les actions sur le terrain représenteraient près de 40 % des promesses de dons. Au niveau national, l'AFM-Téléthon aurait d'ores et déjà anticipé une baisse des dons de l'ordre de 35 millions d'euros.

UNE MOBILISATION QUOTIDIENNE

Heureusement que l'opération caritative vit toute l'année, notamment grâce à des associations qui se mobilisent au quotidien. C'est le cas de l'association Le rêve étoilé d'Alban, créée en 2016 par Laurence Grare et Jocelyn Treuillard. « Ma compagne et moi sommes les parents d'Alban. Notre fils souffrait de la myopathie de Duchenne. Il s'agit d'une forme de dystrophie musculaire progressive généralisée et héréditaire à transmission récessive liée au chromosome X, débutant dans l'enfance et d'évolution grave. Seuls les garçons sont concernés. Chaque année, en France, elle en

touche 1 sur 3 500 à la naissance. Grâce à une prise en charge globale et adaptée, au travers de l'Association française contre les myopathies (AFM), l'enfant atteint le plus souvent l'âge de 20-30 ans. explique Jocelyn Treuillard. Malheureusement, Alban est décédé des suites de cette pathologie en avril 2016 à 18 ans. Tout au long de sa vie, nous avons mené le combat contre cette maladie, avec lui, avec les chercheurs et les médecins de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Alban était un jeune homme au fort caractère, toujours souriant, ouvert aux autres et souvent très taquin avec les gens qu'il aimait et qui le respectaient », raconte-t-il. Avant d'ajouter : « Malgré le chagrin et l'immense vide que représente son absence, nous avons considéré qu'il fallait continuer cette lutte, pour que les enfants souffrant de maladies génétiques et leurs parents puissent enfin vivre des perspectives d'avenir remplies d'espoir. » « C'est dans ces circonstances, particulièrement douloureuses pour nous, que nous avons fait une première expérience, lors de l'édition 2016 du Téléthon à Aubervilliers, en mettant en place un collectif d'organisation. Une forte mobilisation a permis de collecter la somme de 5 242 € au profit de la recherche. Dans la foulée, nous avons créé une association dépassant le cadre du collectif, appelée Le rêve étoilé d'Alban », se souvient-il.

AIDE AUX FAMILLES CONCERNÉES

L'association est très impliquée à Aubervilliers. Elle coordonne et développe des actions à destination de la recherche contre les maladies génétiques et, plus précisément, en faveur de l'AFM. Elle soutient aussi activement les familles confrontées au handicap et aux difficultés que cela engendre dans leur vie quotidienne, notamment concernant les démarches administratives et organisationnelles. « L'association est en contact permanent avec les services de la Mairie et noue progressivement des relations avec le milieu associatif. Elle veut être le partenaire privilégié de la Ville d'Aubervilliers en apportant son expertise, y compris au sein de la commission Accessibilité. Dans ce contexte,

l'association entend multiplier des permanences afin de rencontrer les Albertivillariens, faire connaître son rôle et, le cas échéant, les aider dans leurs démarches. Nous travaillons également sur un partenariat avec la Municipalité et l'Éducation nationale afin de pouvoir lancer des actions de sensibilisation et de mobilisation en milieu scolaire sur les questions du handicap et des maladies génétiques rares. »

DE MULTIPLES ACTIONS

Depuis maintenant quatre ans, Le rêve étoilé d'Alban organise le Téléthonauber et met en place des actions avec différentes associations (En Avant Aubervilliers, Indans' cité, le FCMA, le CMA Foot FSGT, Aubervacances-Loisirs, Volley Détente Aubervilliers). « Ensemble, nous avons organisé des repas, préparés gratuitement par les mamans de La Maladrerie, des karaokés, des manifestations sportives et culturelles, des brocantes, des lotos... Grâce à ces actions pour le Téléthon, l'association a ainsi pu récolter 7 316,20 € en 2019. Malheureusement, cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement ont tout bouleversé. Les animations prévues n'ont donc pas pu se dérouler. » Néanmoins, une page de collecte solidaire a été créée et reste ouverte jusqu'au 31 janvier 2021. « Toutes les actions de l'AFM-Téléthon sont exclusivement financées par les dons. Il est donc essentiel de rester mobilisés », conclut Jocelyn Treuillard.

Il est important de rappeler que l'AFM-Téléthon a pour but de guérir des maladies longtemps considérées comme incurables. Depuis 1987, la structure réussit à faire avancer le domaine de la recherche grâce à son implication au niveau scientifique, médical et social. Son dévouement est vital et plus que nécessaire pour le bien-être de tous.

Quentin Yao Hoquante

» L'AFM a besoin de vous. Si vous souhaitez faire un don pour soutenir le travail de l'AFM-Téléthon, rendez-vous sur le lien : soutenir.afm-telethon.fr/telethonauber.2020

Un espace qui réveille l'art sous toutes ses formes



» Talla Dieye et Maria Mata, cofondateurs des Chambres, un lieu qui mêle création contemporaine, gastronomie et tatouage.

Les Chambres devraient bientôt ouvrir leurs portes! Les Albertivillariens pourront découvrir ce nouveau **lieu d'avant-garde** destiné à **décloisonner l'art** contemporain.

Niché au 57, boulevard Anatole-France, un nouveau lieu, baptisé Les Chambres, réunit un salon de tatouage, un restaurant avec service sur place et à emporter, une salle d'événements, une galerie d'art, un studio photo-vidéo et deux espaces de coworking. Avant de se lancer dans ce projet, Maria Mata et Talla Dieye, les cofondateurs, ont cherché à identifier les attentes des artistes et du public. « Cet endroit est né par l'écoute et la compréhension des besoins des artistes de talent d'aujourd'hui et de leurs publics. Nous souhaitons à la fois mettre en avant le travail de professionnels du monde artistique et initier des publics variés en y proposant des expériences inédites. Nous avons pensé ce lieu de façon que se crée une vraie synergie entre toutes les chambres. Elles sont liées entre elles, sont imbriquées les unes dans les autres et toutes au service de l'art. Les Chambres appartiennent autant aux personnes y travaillant qu'à celles qui viennent les découvrir », raconte Maria Mata.

Les Chambres s'annoncent comme un endroit unique en son genre, mêlant avec harmonie l'art contemporain,

celui du tatouage et la gastronomie. Un véritable lieu de vie où la création n'a pas de limites. Les deux entrepreneurs ont commencé à plancher sur ce projet en 2018. « Nous avons tous les deux des parcours professionnels assez différents. Maria est diplômée en droit international, en coaching en développement et en comptabilité gestion. Moi, je suis spécialisé en management de l'innovation et en marketing international. Nous avons tout quitté pour nous lancer dans ce projet. Nous partageons plein de passions, notamment celle de l'art, d'où l'idée des Chambres », explique Talla Dieye.

UNE INSTALLATION FACILITÉE PAR LA MAIRIE

La décision de venir à Aubervilliers a été prise quasi naturellement. « D'abord, il existe ici un vrai public intéressé par l'art en général. Nous aimerions non seulement parler directement à ces personnes, mais aussi attiser la curiosité des novices. Nous avons envie de rendre accessible cet univers au plus grand nombre, souligne le cofondateur des Chambres. Ensuite, nous avons toujours voulu nous installer à Aubervilliers pour son patrimoine culturel et artistique. » En effet, la ville compte de nombreux espaces dédiés à l'art : le Conservatoire à rayonnement régional (CRR93), le théâtre de La Commune, Les Laboratoires d'Aubervilliers... il faut dire que la Mairie ne ménage pas ses efforts pour soutenir les initiatives. Demandes de subventions, recherche de locaux... les projets artistiques voient le jour et se pérennisent grâce à l'aide active de la Direction des Affaires culturelles (DAC) et du service Commerce et Artisanat de la Ville, comme cela a été le cas pour le théâtre

équestre Zingaro ou La Villa Mais d'Ici. « La DAC accompagne Les Chambres, afin de faciliter leur implantation. Celles-ci ont d'ailleurs participé à la Nuit blanche et à Aubergraffitishow », précise Samia Khitmane, responsable du pôle Arts visuels et du Bureau des tournages, à la DAC.

UN DYNAMISME QUI DONNE ENVIE

Autre atout qui a fait pencher la balance : Aubervilliers connaît un véritable dynamisme économique avec le prolongement de la ligne de métro 12, le plan de modernisation des commerces prévu par la Municipalité (voir page 10) et la force du milieu associatif albertivillarien. Grâce à ce lieu, Maria Mata et Talla Dieye souhaitent s'inscrire pleinement dans cette énergie. « Les Chambres seront un espace de découverte, de création, de partage, de diffusion et d'une interprétation avant-gardiste du lieu d'art contemporain, un lieu ressource, pensé avec et pour ses utilisateurs dans leur multiplicité : artistes, familles, tatoueurs, collectivités publiques, commerçants... », conclut Talla Dieye.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations sur Les Chambres, n'hésitez pas à contacter Maria Mata ou Talla Dieye via le site Internet www.leschambres.fr ou par téléphone au 01 49 89 77 90 | E-mail : hello@leschambres.fr

 www.instagram.com/leschambres

 www.facebook.com/leschambres

« Nous aimerions attiser la curiosité des novices. »



UNE FORMATION CONCRÈTE ET PRATIQUE

Les Chambres proposent une formation de professionnalisation. Statut de l'artiste dans son écosystème, démarches ou formalités administratives et juridiques de la gestion de l'activité, relations avec les différents acteurs du marché de l'art, soutien à la création contemporaine... celle-ci couvrira de nombreux aspects pratiques de la vie professionnelle d'un artiste, qui ne sont pas abordés en école d'art. « Des artistes entrepreneurs apprendront à devenir autonomes grâce à un accompagnement expert. Le programme, qui dépasse la théorie et s'appuie sur leurs problématiques concrètes, leur permettra d'appréhender un nouveau rapport à leur environnement professionnel », explique Maria Mata. Dispensée à un groupe de 10 à 12 personnes et d'une durée de quatre mois, cette formation s'adresse à tous, fans d'art hors cursus scolaire, étudiants en art et diplômés des écoles d'art. « La formation est encadrée entre autres par des juristes, des galeristes, des représentants des institutions et des professeurs », poursuit la cofondatrice des Chambres. Et de conclure : « Quant à son prix, nous travaillons pour qu'elle soit en partie financée, voire gratuite pour les étudiants. »

Q.Y.H.

En chiffres

6

chambres

250

personnes en capacité d'accueil total

10

salariés

720 m²

d'espace utilisable

SIX CHAMBRES DÉDIÉES À LA CRÉATIVITÉ

SALON DE TATOUAGE

L'idée de créer un salon de tatouage n'est pas un hasard. Le tatouage est un art à part entière. Il s'agit d'un mode d'expression qui connaît un véritable succès ces dernières années. « Nous avons envie d'offrir un lieu de travail pour les tatoueurs, parce que nous les considérons comme des artistes complets. Ici, nous pourrions en accueillir au maximum sept. Le studio a été refait entièrement à neuf, en prenant en compte toutes les règles d'hygiène, certifié Talla Dieye. Nous y avons installé une grande baie vitrée donnant sur l'entrée des Chambres, car la réalisation du tatouage constitue une œuvre d'art en soi. Pour nous, elle représente l'existence ultime d'une œuvre d'art : elle est peinte à vie sur la peau. »

RESTAURANT-CAFÉ

Lieu dédié à la convivialité, le restaurant accueille le public tout au long de la journée, de 8 h 30 à 23 h 30 (sous réserve des restrictions sanitaires Covid-19), et assure un service sur place ou à emporter, avec une véritable offre épicerie. Plusieurs formules y sont proposées, du petit-déjeuner gourmand au dîner « tapas ». « Nous concoctons une cuisine française faite maison, avec des produits de qualité. Nous nous fournissons chez des producteurs sélectionnés avec amour. Le fil rouge de notre cuisine est la pomme de terre. Dans l'histoire d'Aubervilliers, c'est la plante qui a été le plus cultivée sur la plaine des Vertus. Nous nous inspirerons de ce passé maraîcher pour sublimer ce tubercule. Nous estimons également que la cuisine est un art. Nous souhaiterions, en outre, inviter des chefs sur les créneaux du soir, comme des artistes en résidence, pour changer la carte, permettre à certains de tester leurs recettes avant de se lancer... », ajoute-t-il.

BUREAUX ET ESPACES DE COWORKING

Les Chambres disposent de deux espaces de coworking, destinés aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, avec 34 postes de travail. « Nous avons acheté du matériel de qualité qui s'adapte à toutes les pratiques : sièges ergonomiques, tables réglables en hauteur, éclairages microprismatiques... Ainsi, leurs utilisateurs pourront travailler dans les meilleures conditions possibles », détaille Talla Dieye.

SALLE ÉVÉNEMENTIELLE

Cet espace, modulable, est entièrement insonorisé et doté d'enceintes, de lumières et d'un vidéoprojecteur. « L'endroit accueillera toutes sortes d'événements, qu'ils soient culturels ou artistiques : projections de films, expositions, concerts intimistes, petits marchés... Nous pouvons aussi le louer à des professionnels pour l'organisation de séminaires ou de conférences. Nous donnons la priorité à des projets qui nous ressemblent, sans penser, dans un premier temps, à leur rentabilité. Nous désirons ouvrir la salle à des collectifs, des artistes et des créatifs qui ont des projets sérieux, sociétaux », affirme l'entrepreneur.

GALERIE D'ART

Les Chambres possèdent un espace d'exposition de 40 m², où seront proposées des expériences uniques. « Nous ne voulons pas juste accrocher des tableaux aux murs. Nous envisageons toujours d'offrir une stimulation des sens : la vue, l'odorat, le toucher... », souligne Talla Dieye. En en stimulant au moins deux, le public aura plus de chances de comprendre l'œuvre. Nous désirons présenter du contenu de qualité tout en écoutant les besoins de gens. Ce ne sera sans doute pas parfait, mais nous ferons le maximum. »

STUDIO PHOTO-VIDÉO

Ce studio professionnel est équipé de fonds de couleur et d'un set d'éclairages complet. Il est ouvert à tous, avec la possibilité de le louer à la journée, à la demi-journée ou à l'heure.



»Créé en 2018, le label Or Prod a pour ambition de mettre un coup de projecteur sur les talents cachés aubervilliersiens.



AGENDA CULTUREL (SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES COVID-19)

FESTIVAL

Festival Pas de Quartier!

»Du 9 janvier au 12 février 2021, à l'Espace Renaudie

La 4^e saison du festival Pas de Quartier! met sous les feux des projecteurs les créations et projets artistiques des acteurs culturels et des compagnies implantés sur le territoire ou qui le sillonnent.

Au programme :

Hop & Râ (spectacle musico-loufoque d'objet), Compagnie Zébuline | Le mercredi 13 janvier à 10 h 30 | En famille, dès 1 an, tarif jeune public

Noces excentriques (théâtre), compagnie Les Anges Mis-chus | Le vendredi 22 janvier à 20 h | Étape de création | Tous publics, gratuit

Glissade (danse), Cie LaFlux | Le vendredi 29 janvier à 20 h | Étape de création | Tous publics, gratuit

Les femmes s'inventent où les femmes s'invitent (théâtre d'objet), Cie Méliadès | Le vendredi 5 février à 20 h | Tous publics | Tarif B

L'éclOsion (théâtre d'objet), La Fine Compagnie | Le vendredi 12 février | Très jeune public | Tarif jeune public

Espace Renaudie – 30, rue Lopez-et-Jules-Martin
Renseignements auprès de la Direction des Affaires culturelles : 01 48 34 35 37 | billetterie@mairie-aubervilliers.fr

CINÉMA

Carte blanche à Claire Diao

»Vendredi 15 janvier à 20 h, au cinéma Le Studio

Journaliste spécialisée, Claire Diao fait partie de l'Association des critiques de cinéma du Burkina Faso et de la Fédération africaine de la critique cinématographique. Elle est également à l'initiative du programme itinérant de courts métrages Quartiers lointains, qui fête sa 6^e édition cette année. Cette saison interroge la notion d'afrofuturisme à travers les perceptions que l'Afrique a d'elle-même, dans un condensé foisonnant et varié de films tournés par des réalisateurs à suivre absolument. À partir de 12 ans

Cinéma Le Studio – 2, rue Édouard-Poisson

Renseignements auprès de la Direction des Affaires culturelles : 01 48 34 35 37 | billetterie@mairie-aubervilliers.fr

Ça tourne à Aubervilliers - Saison 4

»Vendredi 29 janvier à 19 h 30, au cinéma Le Studio

Séance en présence des équipes du film. Chaque année depuis quatre ans, le Bureau des tournages de la ville d'Aubervilliers, en partenariat avec le cinéma Le Studio et la Commission du film d'Île-de-France, vous propose de découvrir un long métrage réalisé sur le territoire d'Aubervilliers. Fin janvier, découvrez le long métrage *De bas étage* de Yassine Qnia. Medhi, trente ans passés, tente de reconstruire son couple avec Sarah. Mais tout ce qu'il a à lui proposer pour le moment, c'est de revenir vivre avec lui chez sa mère. Entrée libre sur réservation

Cinéma Le Studio – 2, rue Édouard-Poisson

Renseignements auprès de la Direction des Affaires culturelles : 01 48 34 35 37 | billetterie@mairie-aubervilliers.fr

EXPOSITION

After Six # 11 : Céline Cléron

Avec Céline Cléron, art humaniste et animaliste, et Juliette Fontaine, directrice du Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (CAPA)

»Vendredi 22 janvier 2021 à 19 h, au CAPA

Céline Cléron interroge le côtoiement entre l'homme et l'animal, ou encore le rapport de l'humanité à son Histoire, en faisant souvent appel à des associations comme surgies du surréalisme. Elle entretient une relation quasi symbiotique avec les objets qu'elle crée. Que ce soit par la sculpture, la vidéo ou le dessin dans une approche résolument contemporaine, cette artiste propose des espaces parfois incertains, transitoires, où murmure l'inconscient.

Tous publics, entrée libre

CAPA - 27 bis, rue Lopez-et-Jules-Martin
Renseignements auprès du CAPA : 01 48 34 41 66 | contact@capa-aubervilliers.org

Musique made in Aubervilliers

Or Prod est un jeune label indépendant installé à Aubervilliers. Présentation avec **Khaled El Hachwi**, cofondateur de l'association de production musicale.

Après une jeunesse passée au Liban, Khaled El Hachwi arrive en France, à Aubervilliers, il y a six ans. La ville abritant un vivier d'artistes en tout genre, il a l'idée de créer une association de production musicale. Quand on est musicien, il n'est pas forcément simple de se lancer dans le milieu professionnel et de se faire connaître du grand public. L'association Or Prod a pour ambition de mettre un coup de projecteur sur les talents cachés aubervilliersiens. « Avec Bruce Blerald, nous avons eu l'idée de monter une association pour aider les jeunes artistes à se développer. Souvent, ils manquent de moyens, parfois, de confiance en eux. Notre objectif, c'est d'être un tremplin pour eux, de les faire connaître! Notre label indépendant valorise les musiciens aux idées nouvelles. Nous ambitionnons d'apporter de la nouveauté dans l'industrie musicale française. Grâce à la créativité et aux sujets engagés de chacun, nous espérons avoir une empreinte positive à travers nos œuvres », explique Khaled El Hachwi, le responsable marketing et communication de la structure.

UNE DIVERSITÉ MUSICALE

En 2018, Khaled El Hachwi et Bruce Blerald, compositeur et directeur artistique, s'associent pour fonder Or Prod, et investissent dans du matériel pour fournir un travail de qualité. Aujourd'hui, ils produisent quatre artistes d'Aubervilliers (Lola, Sabrina, Cléa et Tim) et sont ouverts pour collaborer avec d'autres artistes et des nouveaux compositeurs, afin de créer une dynamique dans la ville. « Lola est notre toute première artiste. Après un an de travail ensemble, son

premier EP [un Extended Play ou EP est un format musical plus long que celui du single apparu dans les années 1950, ndlr] est déjà disponible, son album, quasiment terminé. Il ne va pas tarder à sortir. Nous avons tourné plusieurs clips : vous pouvez tous les regarder sur notre chaîne YouTube », précise Khaled El Hachwi. Chez Or Prod, aucune identité musicale n'a été vraiment définie. « Nous ne voulons pas créer de doubles entre les artistes. Nous essayons de nous rapprocher au maximum de ce qu'ils ont en tête, avec nos moyens et notre budget. Pour l'instant, cela s'est toujours très bien passé! »

PLEIN DE PROJETS À VENIR

Khaled El Hachwi et Bruce Blerald ont tout quitté pour s'impliquer dans le label, mais le premier a dû reprendre un emploi à côté pour continuer à financer sa passion. « J'y passe tout mon temps libre. Nous sommes sur la bonne voie. En ce moment, nous préparons de nouveaux projets : de grands noms de la scène musicale française nous ont contactés, mais rien n'est encore signé, donc je ne préfère pas m'avancer », se réjouit Khaled El Hachwi. Déjà en octobre dernier, Barbara Opsomer a proposé à Or Prod de travailler sur un titre intimiste, qui lui tenait à cœur : le clip de la chanson *Ali*, disponible sur YouTube, enregistré à ce jour plus de 150 000 vues. Parallèlement, l'association aimerait nouer un partenariat sur le long terme avec la Ville. « Récemment, nous avons été en contact avec la Municipalité, notamment avec le service des Affaires culturelles, pour un tournage dans Les Laboratoires d'Aubervilliers. La Mairie nous a permis de tourner gratuitement. Cela a été une bonne expérience, nous nous sommes sentis soutenus », conclut Khaled El Hachwi.

Quentin Yao Hoquante

»Si vous êtes auteur et/ou compositeur et/ou interprète et que vous souhaitez rejoindre l'équipe d'Or Prod, n'hésitez pas à contacter le label via son site Internet : www.orprod.org

»Pour découvrir les clips vidéo réalisés par Or Prod, rendez-vous sur sa page YouTube : www.youtube.com/c/ORPRODLabel/videos

Instagram : @orprodlab

Facebook : @orprodlab

« Nous nous sommes sentis soutenus par la Mairie. »

Agenda Vie de quartier et Maisons pour tous (MPT)

À votre service

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 50 15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

LE CINÉMA DES CONFINÉS!

Cinéma fermé, confinement pour toutes et tous, haut les cœurs!

Le Cinéma des Voisins débarque en mode confiné chez vous!

La période que nous vivons tous est historique.

Notre mode de vie et nos habitudes sont bouleversés.

Chacun de nous s'organise pour vivre cette période difficile du mieux qu'il peut.

Tous ensemble, tous ensemble! Pour un film participatif à Aubervilliers

Témoignons tous ensemble de notre quotidien et de nos vies chamboulées. Moments en famille, transport du boulot à la maison, soirées visio entre copains, séances de sport improvisées dans l'appartement... racontez-nous votre quotidien. Tous ces petits moments qui semblent anodins ne le sont plus vraiment en cette période de confinement. Ils constituent un document d'archive historique.

Comment je participe?

- Je remplis un formulaire d'inscription : forms.gle/iMn4fgYKnBDH3BAL9
 - Je réponds aux questions suivantes :
 - Mes projets prévus en 2020, que sont-ils devenus?
 - Quels impacts ont eus sur moi les deux confinements?
 - Comment le confinement a-t-il été vécu dans mon quartier?
 - D'après moi, à quoi ressemblera le « monde d'après »?
 - Comment je filme mes réponses?
 - Je réalise mon film de deux à cinq minutes avec un smartphone ou avec tout autre type d'appareil.
 - Je fais attention au son en choisissant un lieu calme (éteindre toutes les sources de bruit : télé, radio...).
 - Je me filme en selfie, face caméra.
 - Je vérifie bien que le son de ma vidéo enregistrée est net et audible.
 - Je montre mon quotidien.

En plus des réponses face caméra aux questions posées précédemment, nous demandons de joindre à cette vidéo d'autres images. Cela peut être :

 - des images de mon quotidien actuel ;
 - des images « d'archives » de mon quotidien durant les confinements passés ;
 - Et si j'ai une âme d'artiste, je l'exploite à l'écran!
5. J'envoie mes vidéos.
Toutes mes vidéos sont à envoyer avant le 15 janvier 2021 sur l'e-mail ak.missioncinema@gmail.com
Si mes fichiers sont trop lourds, je peux les passer via le site WeTransfer.

Et après ?

Toutes les vidéos que vous tournerez seront intégrées à un film collectif. L'équipe de l'association Kuso se chargera de leur montage. En leur envoyant votre témoignage, vous leur accordez le droit d'opérer des coupes dans vos réponses, afin de garder une cohérence globale. Bien entendu, ils s'engagent à ne pas dénaturer vos propos.

Le film sera diffusé en ligne après le confinement, comme pour fêter la fin de cet enfermement, et surtout pour nous retrouver et célébrer la vie tous ensemble!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à ak.missioncinema@gmail.com ou sur le Facebook du Cinéma des Voisins : www.facebook.com/cinemadesvoisins

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY-ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
E-mail : centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

ACTIVITÉS EN FAMILLE UNIQUEMENT

» Semaine du 21 au 24 décembre

Lundi 21 de 14 h à 16 h : atelier parents-enfants de confection de biscuits de Noël, sur inscription.

Mardi 22 de 14 h à 16 h : atelier parents-enfants de confection de biscuits de Noël, sur inscription.

Mercredi 23 de 10 h à 12 h : atelier de loisirs créatifs « carte de vœux », sur inscription.

Mercredi 23 de 14 h à 15 h : après-midi contes de Noël sur inscription.

» Semaine du 28 au 31 décembre

Lundi 28 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h : atelier de loisirs créatifs « maison de Noël », sur inscription.

Mardi 29 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h : atelier de loisirs créatifs « maison de Noël », sur inscription.

Mercredi 30 de 14 h à 16 h : atelier parents-enfants de confection de biscuits de Noël, sur inscription.

Jeudi 31 de 10 h à 11 h 30 : matinée jeux en famille, sur inscription.

Jeudi 31 de 14 h à 15 h 30 : atelier de loisirs créatifs « carte de vœux », sur inscription.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

Pendant les vacances scolaires, les permanences d'accès aux droits sont suspendues.

Les permanences d'accès aux droits reprendront à partir du 4 janvier 2021.

Permanence informatique

Aide aux démarches administratives sur Internet :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous en autonomie / Lundi après-midi avec un accompagnement, sans rendez-vous.

Assistante sociale de secteur

Tous les jours, sauf samedi et dimanche. Rendez-vous sur inscription au service social, tél. : 01 48 39 53 00

Écrivain public (Épicéas)

Mardi de 13h30 à 17 h et un jeudi sur deux de 13h30 à 17 h. Sans rendez-vous; pour le jeudi, téléphonez avant pour vérifier la présence de l'écrivain public.

Vendredi après-midi : aide aux démarches numériques sur rendez-vous.

Aide à la recherche d'emploi pour les femmes (CIDFF)

Vendredi de 14 h à 17 h. Rendez-vous sur inscription à la MPT.

Permanence Défenseur des droits

Lundi de 13h30 à 17 h, sur rendez-vous au 06 56 78 93 39.

Permanence d'accès aux droits de santé

Jeudi de 14 h à 16 h.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Cours de français

Mardi de 13h30 à 15h30 ou jeudi de 19 h à 21 h. Sur inscription, 5 €/adulte/trimestre.

Couture

Jeudi de 13h30 à 16h30 ou de 18h30 à 21h30. Sur inscription, 10 €/adulte/trimestre.

Atelier sur le fil (broderie et tricot)

Vendredi de 14 h à 17 h. Sur inscription, 6 € à l'année.

MAISON POUR TOUS (MPT) HENRI-ROSER

38, rue Gaëtan-Lamy
Tél. : 01 41 61 07 07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr
» Semaine du 21 au 24 décembre

Lundi 21

Ludothèque pour les 6-12 ans de 11 h à 12 h 30 : gratuit, sur inscription.

Atelier créatif « fabrication d'un jouet en bois mobile » de 14 h à 17 h : en famille, à partir de 6 ans, 2 €/famille, sur inscription.

Mardi 22

Jeux collectifs de plein air pour les 6-12 ans de 11 h à 12 h : gratuit, sur inscription.

Jeux et activités musicales en famille de 14 h à 15 h : gratuit, sur inscription.

Jeux de société en famille de 15 h 30 à 17 h : gratuit, sur inscription.

Mercredi 23

Balade dans le parc de Chantilly de 10 h à 17 h : 2 €/adulte et 1 €/enfant.

Jeudi 24

Lecture en famille avec la médiathèque Paul-Éluard de 11 h à 12 h.

Jeux collectifs de plein air pour les 6-12 ans de 11 h à 12 h : gratuit, sur inscription.

Atelier « cartes de vœux » de 14h30 à 16 h.

» Semaine du 28 au 31 décembre

Lundi 28

Ludothèque pour les 6-12 ans de 11 h à 12 h 30 : gratuit, sur inscription.

Lundi 28 et mercredi 30

Atelier créatif en famille « fabrication de flipbook » de 14 h à 17 h. Un livret de dessins en mouvement : à partir de 6 ans, 2 €/famille, sur inscription.

Mardi 29

Balade dans les jardins du château de Versailles de 10 h à 17 h : 2 €/adulte et 1 €/enfant.

Jeudi 31

Ludothèque pour les 6-12 ans de 11 h à 12 h 30 : gratuit, sur inscription.

Atelier créatif en famille « fabrication de bracelets, broches et porte-clés » de 14 h à 16 h : gratuit, sur inscription.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

Pendant les vacances scolaires, les permanences d'accès aux droits sont suspendues.

Les permanences d'accès aux droits reprendront à partir du 4 janvier 2021.

PERMANENCE INFORMATIQUE

Aide aux démarches administratives sur Internet

Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h : sans rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE secteur Landy

Mardi de 14 h à 17 h : rendez-vous sur inscription au service social au 01 48 39 53 00.

MÉDIATION CHINOISE (Pierre-Ducerf)

Mercredi de 10 h à 12 h : sans rendez-vous.

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICÉAS)

Lundi de 13h30 à 17 h et un jeudi sur deux de 13h30 à 17 h : sans rendez-vous ; pour le jeudi, téléphonez avant pour vérifier la présence de l'écrivain public.

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES FEMMES (CIDFF)

Jeudi de 9 h à 12 h : rendez-vous sur inscription à la Maison pour tous.

MÉDIATION SOCIO-CULTURELLE ET FAMILIALE SONINKE (ABDI)

Vendredi de 9 h à 12 h : rendez-vous sur inscription à la Maison pour tous.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Objectif zéro faute : grammaire et orthographe

Lundi de 10 h à 11 h, gratuit.

Cours de français et atelier expression langue française

Mardi de 9 heures à 11 h, jeudi de 9 h à 11 h et vendredi de 10 h à 11 h 30.

5 €/adulte/trimestre pour un, deux ou trois ateliers.

Cours informatique

Pour les adultes débutants, mercredi de 9 h à 11 h, 5 €/adulte/trimestre.

Découverte arabe

Lundi de 13h30 à 14h30, gratuit.

Couture

Lundi de 10 h à 12 h, gratuit ; mardi de 13h30 à 16 h, 10 €/adulte/trimestre.

Yoga/Gymnastique douce

Mardi de 9 h à 10 h, 5 €/adulte/trimestre.

SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES COVID-19

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre de santé municipal Docteur Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15
Le samedi : 8h30 - 12h30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

« En matière de handicap, nos actions devront être plus inclusives »



» Miguel Monteiro, adjoint au Maire chargé de la Citoyenneté, de la Démocratie locale et du Handicap. Ici, devant le théâtre de La Commune pour lequel la Municipalité souhaite adapter l'accessibilité à tous les publics.

Si les délégations **Citoyenneté et Démocratie locale** sont rattachées à celle du **Handicap**, ce n'est pas un hasard.

Miguel Monteiro, l'adjoint au Maire qui en a la charge, nous explique pourquoi en revenant sur son parcours.

Miguel Monteiro, racontez-nous votre parcours...

Je suis issu d'une famille de Portugais venus s'installer en Auvergne dans les années 1970 pour y travailler. Né dans cette région en 1983, j'y suis resté jusqu'à l'âge de 24 ans. J'ai suivi des études de droit, avec une spécialisation en droit du travail. Comme il était très compliqué de décrocher un emploi dans ma région, j'ai décidé d'aller à Paris. Je suis handicapé moteur de naissance et me suis toujours déplacé en fauteuil roulant, alors quitter ma région natale représentait un vrai défi. Le fait d'avoir passé mon permis de conduire assez tôt m'a permis de gagner en mobilité et d'aller passer un entretien en Île-de-France. Résultat, mon contrat a commencé 15 jours plus tard. Il a fallu que je trouve rapidement un logement et que je règle toutes mes affaires. Cela a été la grande aventure !

Pour quel emploi avez-vous quitté votre région ?

Je travaille pour un groupe spécialisé dans la détection incendie des bâtiments, le contrôle d'accès, ce genre de choses. J'ai intégré l'entreprise en 2008 comme juriste en droit du travail. J'y suis maintenant responsable des ressources humaines.

Avez-vous trouvé vos marques à Aubervilliers ?

Je m'y suis installé en 2013. À l'époque, je travaillais à Saint-Denis et vivais à une vingtaine de kilomètres, à Vaujours (93). Je souhaitais me rapprocher de mon bureau et Aubervilliers était une ville en pleine mutation, qui bougeait beaucoup. D'ailleurs, il y a toujours plein de choses à y faire, on ne s'y ennue jamais. Je me suis décidé en

quelques semaines. Un vrai coup de cœur. On est aux portes de Paris, et je pense que c'est là qu'il faut investir aujourd'hui. Comme chaque ville, Aubervilliers a de bons et de mauvais côtés, mais elle est chaleureuse. Reste à chacun d'entre nous d'y apporter sa pierre à l'édifice. Je me souviens, quand j'ai commencé à prospecter pour un appartement, qu'un de mes « futurs » voisins est venu me parler sans même me connaître. Il m'a expliqué comment était le quartier il y a 30 ans, y vivant lui-même depuis très longtemps. Ce genre de petits événements marque, et c'est aussi cela qui m'a donné envie d'habiter à Aubervilliers.

Comment et pourquoi vous êtes-vous engagé en politique ?

Je suis militant depuis 2002. L'élection de Jacques Chirac contre Jean-Marie Le Pen m'a marqué. Je désirais faire bouger les lignes et me suis dit que j'avais peut-être des choses à apporter dans le cadre d'un engagement républicain.

Et comment êtes-vous arrivé à la Mairie d'Aubervilliers ?

J'ai connu Karine Franclet en 2014. Début 2019, nous avons été nombreux à penser qu'il était préférable, pour faire campagne et avoir une chance de gagner les élections, de nous rassembler et de travailler ensemble autour de Karine Franclet. L'avenir nous a prouvé que nous avons eu raison.

Pourquoi avoir choisi la délégation Citoyenneté et Démocratie locale ? Et pourquoi celle du Handicap lui est-elle rattachée ?

J'avais envie de prendre la délégation Citoyenneté et Démocratie locale, mais aussi celle du Handicap. En dehors de ma situation, je trouvais que le Handicap, souvent associé à la délégation Santé, peut tout à fait s'inscrire dans une question de citoyenneté, de dynamique urbaine. À mon avis, si on veut vraiment changer les choses, on doit plutôt mettre le Handicap dans ce cadre-là. Et qui mieux que moi pouvais en parler ? Quand je suis arrivé à Aubervilliers, j'ai monté une cellule avec l'APF [France Handicap, anciennement appelée Association des handicapés de France APF, ndlr] et les adhérents locaux. Nous avons participé à quelques événements pour essayer de sensibiliser les habitants et de communiquer sur la question du handicap. Je crois que sur ce sujet, si on veut

avancer, il faut oser. Et moi, je peux oser. Pour toutes ces raisons, j'ai demandé à Karine Franclet que la délégation du Handicap me soit rattachée, et elle a accepté.

En matière de handicap, quel est votre constat et quels changements ou nouveaux projets envisagez-vous ?

Peu de choses ont été réalisées sur cette question depuis des années. Celle-ci a été un peu délaissée. Parmi les établissements qui reçoivent du public, à peine un tiers est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les espaces culturels ou de loisirs ne sont pas du tout adaptés, comme le théâtre de La Commune ou la médiathèque Saint-John-Perse, qui a été parfaitement rénovée de l'intérieur en 2017, mais sans prendre en compte qu'il faut monter ou descendre une quinzaine de marches pour y accéder. Rien n'a été fait pour y remédier. J'avoue qu'à l'époque, cela m'avait mis hors de moi. Nous partons de loin, mais il y a des projets intéressants. Nous travaillons sur l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Depuis 2015, toute structure recevant du public doit se conformer aux règles d'accessibilité et, le cas échéant, avoir établi un agenda qui lui donne trois ans pour effectuer les travaux.

« Toute structure recevant du public doit se conformer aux règles d'accessibilité. »

Quels lieux doivent être mis aux normes d'accessibilité en priorité ?

Le théâtre ! C'est la base, parce que celui de La Commune est symboliquement un des plus importants d'Aubervilliers. Si nous réussissons à le rendre accessible, le message sera fort. Sans oublier la voirie. En dehors des travaux, certaines rues, pourtant « requalifiées » récemment, restent inaccessibles, même pour les poussettes.

Dans notre programme, nous prévoyons également des minibus qui pourraient effectuer les trajets entre des points clés de la ville. Ils serviraient aux personnes à mobilité réduite, mais aussi aux seniors. Enfin, l'autre axe qui me paraît important est celui du sport. Il existe peu de structures et nous souhaiterions obtenir des équipements destinés au handisport. Nous pourrions collaborer avec les associations dédiées et les intégrer à tous nos événements. En matière de handicap, nos actions devront être beaucoup plus inclusives qu'elles ne le sont aujourd'hui.

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Mettre fin aux déterminismes

Insécurité (ZSP et QRR), une baisse continue des effectifs de la police municipale depuis 6 ans, un taux de diplômés du supérieur deux fois inférieur à la moyenne régionale, un décrochage scolaire des élèves particulièrement élevé, un taux de pauvreté parmi les plus élevés de France, des écoles laissées dans un état vétuste, des équipements municipaux qui ne sont pas adaptés aux personnes en situation de handicap...

C'est le premier bilan que notre équipe a fait en arrivant. Or, derrière ces chiffres, il y a surtout des réalités humaines. Notre ville est prise dans un cercle vicieux : la précarité est un terreau sur lequel prospère la délinquance, mais cette même délinquance empêche de nombreux projets de se réaliser et enferme une partie de notre population dans une forme de déterminisme.

Pour les Albertivillariens prenons l'engagement de réunir les conditions pour que chacun et chacune se sente autorisé à avoir de l'ambition ; quelques que soient ces projets. Prenons l'engagement que les choses changent enfin. Il y a tellement de talents. C'est pourquoi nous voulons construire un environnement favorable à la réussite et à l'émancipation. Nous sommes convaincus que la sécurité à travers la présence d'agents de police et de brigades vertes et la prévention permettront de créer un cadre de vie plus propre et plus sûr. De nouveaux commerces s'installeront, de nouveaux projets viendront s'implanter ; et avec eux de nouveaux emplois. La lutte contre l'habitat indigne et notre engagement en faveur de la réussite éducative font partis de nos priorités pour conjugué, à vos côtés, Aubervilliers au futur.

**GROUPE L'Alternative Citoyenne !****Une année d'espoir et d'engagement !**

Après l'année que nous venons de vivre, nous vous adressons avec un enthousiasme sincère nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Qu'elle soit celle du retour à la normale, de la redécouverte des embrassades et des sourires non masqués. Qu'elle soit celle de la reprise pour nos commerçants, nos artistes, nos sportifs.

Aubervilliers a de nouveaux défis à surmonter en 2021. À nous de les relever ensemble, fiers et solidaires, pour cette ville que nous aimons tant. En 2021, comme en 2020, L'Alternative Citoyenne ! sera à vos côtés pour faire entendre votre voix au conseil municipal, au conseil territorial et partout où elle devra être entendue !

Dès ce lundi 4 janvier, nous nous engageons dans une bataille démocratique forte. Celle pour l'organisation d'un référendum citoyen sur l'armement de la police municipale. Parce que nous estimons qu'une telle décision ne peut se prendre qu'avec vous, nous avons lancé une pétition (disponible sur notre site, www.lalternative-citoyenne.fr). Nous viendrons à votre rencontre pour faire de cette pétition un grand succès populaire.

D'ici là, bonne année à toutes et à tous !

LES ÉLU(E)S DU GROUPE « L'ALTERNATIVE CITOYENNE ! »
SOFIENNE KARROUMI, KATALYNE BELAIR,
PIERRE-YVES NAULEAU ET FATIMA YAOU

**GROUPE Aubervilliers En Commun****Quel avenir pour l'OPH d'Aubervilliers, ses locataires et ses agents ?**

Avec un peu plus de 8 000 logements, l'OPH est concerné par la loi ELAN et est obligé, dès janvier 2021, d'engager une démarche de regroupement avec un autre organisme HLM, soit en créant une société anonyme de coordination (SAC), soit en fusionnant. Le temps presse ! Madame le Maire, présidente de l'OPH, ne peut ignorer les conséquences très importantes, tant pour les locataires que pour les 200 salariés qui changeront peut-être d'employeur dans un mois.

Aubervilliers En Commun propose un rapprochement de notre OPH avec le bailleur public de Plaine Commune, dans le cadre d'une SAC. Ainsi, les locataires et la Municipalité garderaient, grâce à cet outil public, un contrôle au profit d'une cohérence municipale. Il faut engager une discussion avec les personnels et leurs représentants syndicaux, et organiser une consultation des locataires et de leurs représentants à travers un questionnaire. Il y a urgence ! Au regard de l'importance du sujet, cette décision nécessiterait un débat transparent, qui semble pour l'instant écarté par Madame le Maire.

Nous souhaitons également une bonne et heureuse année 2021 à toutes et tous les Albertivillariens, en pensant qu'elle sera meilleure que 2020. Nous y œuvrerons.

**ZISHAN BUTT, ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
ET YONEL COHEN-HADRIA**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

**GROUPE des élu.e.s communistes, écologistes et citoyen.ne.s****Bonne année... solidaire !**

La fin d'année est toujours propice à s'entraider. Cette année, plus que jamais. La crise sociale touche durement les Albertivillariens : chômage partiel, licenciements, fin des contrats, fin des heures supplémentaires ou de l'intérim...

Heureusement, Aubervilliers regorge d'associations, de bénévoles et de militant.e.s qui ne se résignent pas et prennent des initiatives de solidarité.

Maraudes, aides alimentaires, distribution de colis et organisation du « Noël solidaire ». C'est le cas aussi des communistes, qui en ont organisé un. Résultat : 200 enfants ont pu recevoir un cadeau grâce à la générosité de beaucoup d'habitant.e.s qui ont donné ou acheté des jouets pour l'occasion.

Pour notre part, nous avons aussi soutenu d'autres initiatives associatives en les accompagnant ou en participant.

Ensemble, unis et solidaires, nous pouvons alléger les effets de la pauvreté.

Mais pour la vaincre, il faut mener des politiques plus ambitieuses. Une pétition est en ligne avec des propositions sur le site : www.93.pcf.fr

Un vœu aussi pour la nouvelle année : il faut que les lieux de culture ouvrent au plus vite. C'est vital pour notre santé mentale et pour notre humanité !

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen**Faire renaître l'espoir**

L'année 2020 a été marquée par les épreuves pour les habitants d'Aubervilliers. L'interdiction de nous rassembler, de continuer à travailler normalement avec vous, pour améliorer le sort de notre

ville, n'a pas réduit le besoin de s'engager pour améliorer l'environnement quotidien de tout un chacun. Nous avons eu notamment l'occasion lors du dernier conseil municipal de rappeler la nécessité, par exemple, de renforcer la sécurité et la tranquillité publique dans toutes ses dimensions, ceci en plaçant toujours l'humain au cœur de nos préoccupations.

Nous tenons à vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2021, en espérant que cette nouvelle année permettra de faire revivre la démocratie locale et de faire renaître l'espoir à Aubervilliers, avec en ces temps difficiles et de fêtes partiellement tronquées, en raison des restrictions, une pensée solidaire pour les familles, les enfants et les jeunes de notre ville qui souffrent tant de cette situation, et, bien sûr, une attention spéciale pour nos aînés, en particulier ceux qui se trouvent isolés, et qu'il convient plus que jamais de protéger et d'entourer de toute l'affection de la collectivité.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**La sécurité en toute franchise !**

La principale promesse de Madame Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, était, lors de la campagne électorale, la « Sécurité ». Le dernier conseil municipal fut donc consacré à son « vœu » sur cette

question. Franchement, on s'attendait à mieux, « l'éléphant » a accouché d'une « souris ». Elle reprend toutes les orientations mises en place à Aubervilliers depuis 40 ans par les différentes équipes municipales, bien. Simplement, elle change les appellations.

Pourquoi cela ? Tout simplement parce qu'il n'existe pas de « solution miracle » sur la question de la sécurité. Un exemple : la ville d'Aulnay-sous-Bois a depuis six ans un maire de droite. Ancien policier, il avait fait, comme Karine Franclet, des déclarations miracles sur la sécurité pendant la campagne électorale. Six ans après, lors de la dernière campagne électorale, *Le Parisien* a comparé les résultats des deux villes. Eh bien ! ils sont meilleurs à Aubervilliers. Pas parce que nous serions plus doués. Peut-être ? Mais surtout parce que beaucoup d'autres critères entrent en jeu. Alors Madame le Maire sort son « va-tout » comme au poker : L'ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE ! Avec de vrais pistolets qui peuvent tuer, des flash-balls qui ont blessé gravement nombre de Gilets jaunes et fait perdre un œil à un lycéen devant son lycée en Seine-Saint-Denis, mais aussi le Taser électrique qui peut causer et a causé de gros problèmes et la mort. Nous ne sommes pas en Amérique, gardons notre démocratie républicaine.

JEAN-JACQUES KARMANN
CONSEILLER MUNICIPAL



» L'association de passionnés d'histoire a conçu « L'Albertivillarien », un jeu de société dédié à celle de la commune.

Apprenez tout en vous amusant !

La Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA)

œuvre depuis quatre décennies pour la **mémoire de la ville** et de ses habitants, pour le plus grand bonheur des **historiens et des passionnés** d'Aubervilliers.

Voilà maintenant une quarantaine d'années que la Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA) collecte et archive les souvenirs, les témoignages et les documents anciens ou actuels de la commune et des Albertivillariens. Fondée en 1979, l'association est désormais installée à la Ferme Mazier, un site historique, une ancienne maison de culture légumière, qui a mis ses locaux à sa disposition.

AU CŒUR DE L'HISTOIRE LOCALE

Dans cet espace sont exposés plusieurs objets d'une autre époque : le drapeau d'une compagnie de tir à l'arc, des outils destinés aux travaux agricoles, ou encore des photos représentant d'anciennes rues d'Aubervilliers. C'est pourtant à l'étage que se cache la salle la plus intéressante, celle des archives. On y découvre des lettres, des photos et des souvenirs classés par périodes historiques, par lieux ou par secteurs d'activité. De quoi donner des frissons aux historiens et aux passionnés d'Aubervilliers !

Claudette Crespy est l'actuelle présidente de la SHVA et Bernard Orantin, son vice-président. Tous deux nous détaillent les activités de l'association. D'abord, celle-ci édite trois à quatre fois par an des bulletins. À travers des jeux, des illustrations et des rencontres, on y apprend le passé d'Aubervilliers. Par exemple, dans le numéro de septembre dernier, un article a été consacré à Ginette Kolinka, une ancienne commerçante du marché des

Quatre-Chemins, qui a survécu à l'enfer des camps de concentration et se rend dans des collèges et des lycées de la France entière pour raconter son histoire ; un portrait passionnant. Ensuite, la structure apporte son aide à des étudiants du Campus Condorcet pour certains de leurs travaux de recherches. C'est d'ailleurs à l'Espace associatif et culturel (EAC) du campus que se tiennent des permanences de la SHVA.

CIRCUIT CULTUREL

La SHVA propose d'autres activités comme le rallye du centre-ville : des enseignants sollicitent les membres de l'association pour organiser des circuits à travers la ville avec leurs classes. Ces promenades culturelles sont ponctuées d'énigmes, pour permettre aux enfants de mener l'enquête tout en découvrant de nouvelles facettes de leur commune. Et les jeux, c'est une des spécialités de la SHVA !

L'association n'en est pas en effet à son coup d'essai. Elle a déjà inventé un jeu de l'oie façon Aubervilliers, créé un Memory réunissant d'anciennes et de nouvelles photos de la commune, et même imaginé un jeu de plateau ! Né d'une idée d'Élodie Belkorchia, archiviste aux Archives municipales et membre de la SHVA, ce dernier s'intitule « L'Albertivillarien - Chou pour chou Auber vaut bien un jeu ». Ce jeu de société haut en couleur invite à une balade dans Aubervilliers, de quartier en quartier, tout en répondant à des questions (pas de moins de 400 !), plus ou moins difficiles, sur l'histoire de la ville ; une véritable mine d'informations.

Tous ces jeux sont vendus par la SHVA. Il suffit de la contacter pour se les procurer. L'association les distribue aussi gracieusement à certaines infrastructures de la ville. Par ailleurs, elle a autorisé *Les Nouvelles d'Auber* à publier, dans ce numéro, cinq questions issues de « L'Albertivillarien » (voir ci-contre). À vous de jouer !

Tom Malki

» Pour plus d'informations :

La Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA)
à la Ferme Mazier | 70, rue Heurtault |
E-mail : histoire.aubervilliers@yahoo.fr

Permanence à l'Espace associatif et culturel (EAC)
du Campus Condorcet | 15, cours des Humanités (en face du
bâtiment de recherche Nord et du restaurant universitaire) |
Tous les lundis (sauf fériés) de 14 h 30 à 17 h 30
ou sur rendez-vous



QUIZ

1 Le fort d'Aubervilliers, construit pour défendre Paris, s'appuie sur un plan de forme géométrique. Quelle est cette forme ?

- a. Un carré
- b. Un pentagone
- c. Un octogone

2 Patrick Catalifo, enfant d'Aubervilliers, est un acteur de cinéma, de télévision et un comédien de théâtre. Pour quelle récompense a-t-il été nommé en 2017 ?

- a. Les Molières
- b. Les César
- c. Les Oscars

3 L'employé communal d'Aubervilliers Hocine Belaïd a été tué lors d'une manifestation à Paris en mai 1952. Contre quoi les manifestants se mobilisaient-ils ?

- a. Contre l'intégration de la Turquie à l'Otan
- b. Contre la venue du général Ridgway qui dirigeait les forces de l'Otan dans la guerre de Corée
- c. Contre la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

4 Comment s'appelait le prêtre qui anima la paroisse Notre-Dame des Vertus pendant 40 ans, très lié à Jack Ralite (ancien maire PCF d'Aubervilliers), au point qu'on le surnommait « Peppone et Don Camillo » ?

- a. L'abbé Lecoer
- b. L'abbé Lebras
- c. L'abbé Lecoq

5 Dans quel film américain inspiré d'une comédie musicale française, les choux d'Aubervilliers sont-ils cités ?

- a. *Irma la douce*
- b. *Un Américain à Paris*
- c. *My Fair Lady*

RÉPONSES

1 : b - Un pentagone.
2 : a - Les Molières.
3 : b - Contre la venue du général Ridgway qui dirigeait les forces de l'Otan dans la guerre de Corée.
4 : a - L'abbé Lecoer.
5 : a - Irma la douce, film de Billy Wilder sorti en 1963 et inspiré de la comédie musicale d'Alexandre Breffort créée en 1956 à Paris.